

HASSI MESSAOUD

Collision entre un camion et un bus, 11 morts

P. 4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN



GHAZA
L'entité sioniste interdit l'UNRWA et poursuit ses massacres

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2

ALGÉRIE-OMAN

Huit mémorandums d'entente signés

Lire l'article de R. N. page 3



Ghaza **L'entité sioniste interdit l'UNRWA et poursuit ses massacres**

Mardi, 389^e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes du génocide israélien s'est élevé à 43.061 martyrs et 101.223 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de l'enclave assiégée. La même source a précisé que l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres durant les précédentes 24 heures, faisant 41 martyrs et 113 blessés.

Mohamed Mehdi

Hier, les bombardements de l'armée génocidaire d'Israël ont doublé d'intensité faisant, depuis l'aube à 17h (heure locale), pas moins de 121 martyrs, dont 110 dans les attaques survenues du nord de Ghaza, soumis à un siège total depuis le 5 octobre dernier. Parmi les 110 martyrs dans les bombardements des gouvernements du nord de Ghaza, 77 martyrs sont tombés dans le ciblage d'un bâtiment à Beit Lahia.

La situation dans les hôpitaux du nord de l'enclave est gravement détériorée par l'intensité des bombardements contre les abords immédiats de ces établissements, les arrestations de personnels de santé et le blocage des aides alimentaires, médicales et le carburant nécessaire au fonctionnement des équipements de survie. Le directeur des hôpitaux de campagne à Ghaza a appelé, via Al Jazeera, tous les chirurgiens à retourner à l'hôpital Kamal Adwan pour tenter de sauver les blessés du massacre de Beit Lahia.

De son côté, le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, Dr Hossam Abu Safiya, a déclaré l'incapacité de l'établissement de soigner les dizaines de personnes blessées, «faute de capacités humaines et matérielles». L'armée d'occupation a bombardé les environs de l'hôpital au moment où nous tentions de soigner les blessés du massacre du projet Beit Lahia», a déclaré le même responsable, précisant que «la plupart des blessés pourraient mourir faute de soins».

«Nous appelons le monde entier à envoyer des délégations médicales spécialisées pour soigner des dizaines de blessés à l'hôpital», a ajouté Dr Abu Safiya. De son côté, le correspondant d'Al Jazeera sur place a affirmé que «les bombardements israéliens sur les environs de l'hôpital Kamal Adwan n'ont pas cessé depuis des heures, et le monde continue de les observer».

UNRWA : UNE INTERDICTION GRAVE DE CONSÉQUENCES POUR LES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Lundi, hormis les députés arabes, le Parlement sioniste a voté à l'unanimité la mise «hors la loi» de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

Cette interdiction, dont le projet était annoncé depuis des mois, a été favorisée par la complicité active des Etats-Unis, et l'incapacité des pays

d'Europe occidentale à protéger un organisme dont ils savent l'importance pour des millions de Palestiniens de Cisjordanie, et davantage pour ceux de Ghaza soumis à un siège depuis 17 ans et un blocus total depuis le 7 octobre 2023.

L'UNRWA a condamné la «décision scandaleuse» prise par la Knesset israélienne d'interdire ses activités, mettant en garde contre «la possibilité très élevée d'un effondrement de l'opération humanitaire de l'agence à Ghaza».

L'Agence affirme que son remplacement «est très difficile», précisant que même l'UNICEF a déclaré «ne pas être en mesure de distribuer des fournitures vitales sans l'UNRWA» et ajoutant que l'interdiction «était une nouvelle façon de tuer des enfants» de Ghaza.

La loi adoptée par le Parlement israélien interdit à l'UNRWA d'opérer dans les zones sous contrôle israélien, ce qui entraînerait la fermeture de ses locaux en Cisjordanie occupée, à Al-Qods occupée et à Ghaza.

Officiellement, les Etats-Unis ont exprimé leur opposition à l'interdiction de l'UNRWA. Mais, concrètement, l'administration Biden maintient le gel de son financement à l'Agence, mis en œuvre en mars 2024, suite aux accusations infondues de l'entité sioniste.

Les pays d'Europe occidentale, en particulier les plus fervents défenseurs d'Israël (Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne), qui ont également suspendu leurs financements avant de revenir sur leur décision après avoir constaté que l'entité sioniste n'a, finalement, versé aucune preuve de ses accusations contre l'UNRWA, se contentent d'exprimer de «profonds regrets» à l'interdiction de l'Agence onusienne.

Lundi, Josep Borrell, Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a déclaré que l'interdiction «rendrait de facto impossibles les opérations vitales de l'UNRWA à Ghaza et entraverait sérieusement sa fourniture de services en Cisjordanie». Ajoutant, dans une publication sur X : «Cette législation est en contradiction flagrante avec le droit international et le principe fondamental d'humanité. Toutes les agences de l'ONU incarnent l'ordre international fondé sur des règles car elles respectent et mettent en œuvre la Charte des Nations unies, à laquelle tous les États membres de l'ONU doivent se conformer».

Quatre pays européens, dont la position contre l'agression sioniste reste constante depuis un an, ont fermement condamné le ciblage de

Magramane remet un message de Tebboune à l'Emir de l'Etat du Qatar

En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a remis au Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, indique

un communiqué du ministère. "En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane a remis, mardi matin à Doha, à Son Excellence Monsieur le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à son frère

Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani", précise la même source.

A cette occasion, "les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays et examiné les voies et moyens de les promouvoir à des niveaux supérieurs, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de conférer une dimension stratégique au partenariat bilatéral", lit-on dans le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

En parallèle aux assauts militaires contre Ghaza et le Liban, Israël mène une autre guerre diplomatique, «seul contre tous» sur ce front. Ses plus proches alliés ont tenté de le dissuader de franchir le pas vers une interdiction des activités de l'UNRWA, enfin d'après les déclarations de responsables américains, français, britanniques et allemands, véhiculées par les médias, qui auraient mis en garde le gouvernement Netanyahu de s'enfoncer dans ce couloir, mais l'entité sioniste est restée sourde à ces appels qui l'exhortaient à la retenue. Lundi 28 octobre, la Knesset a voté en faveur du projet de loi interdisant les activités de l'UNRWA, sur «son» sol.

L'Agence onusienne, créée en décembre 1949 par l'Assemblée générale de l'ONU, devrait plier bagages et disparaître du champ des radars israéliens dans un délai de 90 jours. Une véritable catastrophe humanitaire touchant des millions de réfugiés palestiniens, précisément quelque 6 millions de réfugiés palestiniens enrégistrés dans cinq zones d'opérations de l'UNRWA situées en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Cisjordanie, y compris El Qods, et Ghaza. Pour les causes apparentes, l'UNRWA est dans le collimateur des israéliens depuis plusieurs mois, accusée de servir de couverture aux éléments du Hamas et ses membres ciblés par des attaques

meurtrières, mais dans le fond l'entité sioniste voit plus loin, cherchant à éloigner de la scène du crime tout témoin gênant. C'est ce qui a été fait avec la

Finul, la Force intérimaire des Nations unies au Liban, qui a reçu des ordres de quitter les zones du Sud Liban dès les premières attaques contre le Hezbollah, sans l'inclure dans ce projet de loi qui concerne spécialement l'UNRWA. Un double défi contre l'ONU et les ordres de la Cour internationale de justice (CIJ). Car, à la suite de l'interdiction des activités de l'UNRWA, le génocide à Ghaza en cours d'accomplissement n'est plus seulement «plausible», comme l'a jugé la CIJ, mais un génocide accompli, dans toute sa définition. Sur un autre plan, cette interdiction des activités de l'UNRWA est assimilée à une occupation de fait de toutes les zones où se trouvent les réfugiés palestiniens, puisque la loi votée par la Knesset précise bien que les activités en question sont interdites sur «son» sol. Le plan du gouvernement Netanyahu est aujourd'hui clairement affiché, l'entité sioniste cherche à occuper et contrôler militairement tous les territoires palestiniens, en sus des zones frontalières avec le Liban, la Jordanie et la Syrie, où vivent des réfugiés palestiniens. Un plan en cours d'exécution sur un terrain miné, où les faux pas risquent de faire sauter les stratégies les plus perfectionnées.

l'UNRWA. Dans une déclaration commune, les gouvernements de l'Irlande, de la Norvège, de la Slovénie et de l'Espagne ont condamné la loi adoptée par la Knesset visant l'interdiction de l'UNRWA, estimant qu'il s'agit d'un «dangerous précédent pour le travail des Nations unies», et rappelant que le travail de l'Agence «est indispensable pour des millions de réfugiés» palestiniens.

LE DÉLÉGUÉ DE L'ALGÉRIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ : L'ENTITÉ SIONISTE DOIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE SES ACTES

Lundi, lors d'une séance de débats au siège du Conseil de sécurité, consacrée à l'agression sioniste contre l'Iran, le représentant de l'Algérie, M. Amar Bendjama, a déclaré que l'entité sioniste «doit être tenue responsable de ses actes», a rapporté Al Jazeera.

«Nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à imposer un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza et au Liban, à œuvrer à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant avec Al-Qods Sharif comme capitale et à mettre fin à l'occupation israélienne de toutes les terres arabes», a déclaré

M. Bendjama lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, tenue à la demande de l'Algérie, de la Chine et de la Russie.

«Nous sommes pleinement solidaires de l'Iran, et condamnons ces attaques comme des violations de sa souveraineté et comme une violation flagrante de la Charte des Nations unies et du droit international», a déclaré Bendjama, insistant sur le fait que «le droit international doit être respecté sans exception», et soulignant que «personne n'est au-dessus de la loi et que la puissance d'occupation israélienne doit être tenue responsable de ses actes».

«A court terme, un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et au Liban est essentiel pour mettre un terme à la violence (et) à long terme, une paix durable exige de permettre aux Palestiniens de jouir de leurs droits légitimes et que l'occupation israélienne de tous les territoires arabes prenne fin», a-t-il insisté.

CIJ : L'AFRIQUE DU SUD DÉPOSE DES PREUVES DE GÉNOCIDE COMMIS PAR ISRAËL À GHAZA

L'Afrique du Sud a déposé, lundi, son Mémorandum contenant des

preuves d'un génocide commis par Israël à Ghaza auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), a indiqué le bureau du président sud-africain Cyril Ramaphosa dans un communiqué. Le document «contient des preuves qui montrent comment le gouvernement israélien a violé la convention sur le génocide en encourageant la destruction des Palestiniens vivant à Ghaza», ajoute le document. Le communiqué de l'Afrique du Sud précise que, conformément aux règles de la CIJ, le document portant Mémorandum, «ne peut être rendu public», précisant, toutefois, que «les preuves sont détaillées sur plus de 750 pages de texte, appuyées par des pièces à conviction et des annexes de plus de 4.000 pages», rapporte Al Jazeera English (AJE). Selon AJE, le Mémorandum contient des preuves montrant comment Israël a violé la convention sur le génocide.

«Les preuves montrent que les actes génocidaires d'Israël sont soutenus par l'intention particulière de commettre un génocide, par l'échec d'Israël à empêcher l'incitation au génocide, à empêcher le génocide lui-même et par son échec à punir ceux qui incitent et commettent des actes de génocide», a déclaré le communiqué de l'Afrique du Sud.

Algérie-Oman

Huit mémorandums d'entente signés

Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, mardi à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère.

R. N.

Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman. La cérémonie de signature de ces mémorandums d'entente a eu lieu au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la co-présidence de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois mémorandums ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi.

Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par le ministre des Finances, M. Laaziz Faid, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi.

Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddarri, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef.

Un mémorandum d'entente dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Pro-

motion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef. Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a, par ailleurs, été signé par la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahlab, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait rencontré, lundi soir à Mascate, des représentants de la communauté nationale établie au Sultanat d'Oman. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la tradition perpétuée par le président de la République lors de ses visites à l'étranger pour être à l'écoute de la communauté nationale.

Lors de cette rencontre, le président de la République a écouté les préoccupations des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère concernant plusieurs domaines, notamment l'investissement, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et les transports. A cette occasion, les membres de la communauté nationale se sont félicités du développement, des réalisations et de l'essor enregistrés en Algérie au cours des dernières années dans tous les domaines, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ils se sont également dits fiers de l'attachement du président de la République à la préservation du message et du legs des Chouhada de la glorieuse Révolution de libération.

Ils ont également salué le souci permanent du président de la République d'être en contact avec les membres de la communauté nationale dans tous les pays du monde, estimant que sa visite d'Etat au Sultanat d'Oman, accompagné d'une importante délégation, témoignait des relations fraternelles fortes entre les deux pays frères. Le président de la République est arrivé lundi au Sultanat d'Oman, en provenance de la République arabe d'Egypte. Il a été accueilli, à son arrivée à l'Aéroport international de Mascate, par le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq.



Raïna Raïkoum
Sid Lakhdar Boumediène

C'est l'un des sujets philosophiques et juridiques des plus fondamentaux pour la démocratie, peut-on limiter le droit d'expression pour éviter le désordre social ? Jamais il n'aura eu un laboratoire d'observation aussi performant que celui de la campagne présidentielle américaine actuelle. Mettons le décor en place avant de revenir au sujet énoncé.

C'est absolument inouï ce qui se passe dans la campagne présidentielle aux États-Unis. Un déferlement explosif d'insultes et de vulgarités sortent de la bouche de l'ancien président et candidat pour 2024. Le lecteur a immédiatement compris sur qui je reporte la responsabilité, j'en assume le choix qui me semble tellement évident. Pourquoi une accusation unilatérale ? Parce que cela fait une décennie que Donald Trump s'enfonce dans la vulgarité et la démence la plus inquiétante. Un personnage fantasque qui ne semble pas faire honte au solide socle d'électeurs qui le suivent aveuglément comme on suit un gourou d'une secte. Comme un enfant, il n'a aucun filtre et ses conseillers surveillent en vain ses dérives de langage. Il est instable et imprévisible comme toute personne démunie de maturité ou d'éducation.

Quelles que soient ses outrances, quelle que soit l'impressionnante liste des poursuites judiciaires, son socle électoral lui reste fidèle, derrière un personnage qui est dévastateur pour un pays qui reste malgré tout la plus grande puissance du monde. Tout ou presque tout ce qu'il déclame comme valeurs morales et conservatrices de l'Amérique blanche, il est le premier à les foulter aux pieds. Affaires de mœurs, de corruption, d'outrage aux institutions et ainsi de suite. Plus il est accusé et condamné, plus ses soutiens sont présents. Plus il dit des énormités et plus il est adulé. C'est un cas historique sans précédent. Si le comportement des plus troubles n'est pas un sujet en droit, ce sont les mensonges et insultes qui sont dans pratiquement toutes les démocraties dans le monde restreintes pour des raisons que nous connaissons tous. La principale étant l'atteinte publique à la dignité de la personne insultée qui peut en demander réparation au civil.

La seconde concerne le mensonge volontaire, en lui-même il n'est pas répréhensible par la loi à l'exception des conséquences qui peuvent nuire à des tiers. Alors comment se peut-il dans cette campagne ? Tout simplement parce que le premier amendement de la constitution américaine sacrifie la liberté d'expression. Son rang dans le Bill of rights est significatif de son caractère sacré. «Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdit le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs.»

Ce principe élimine toute remise en cause de la liberté de parole y compris dans les insultes et les déclarations les plus condamnables comme l'apologie du racisme et de bien autres questions choquantes. C'est ainsi que les avocats ont réussi à faire couvrir par le premier amendement les paroles de Donald Trump précédent la prise d'assaut du Capitole. Pourtant, paradoxalement je suis personnellement favorable à l'interprétation très stricte du droit à la libre expression. Elle peut faire beaucoup de dégâts mais ils sont infiniment moins que la glissade continue vers le musellement. Attention, répétons-le, il s'agit de la parole et de l'écrit, pas de leur application en faits passables de poursuites (séquestrations, violences physiques, assassinat et tentative d'assassinat, harcèlement et ainsi de suite).

Dans le cas de Donald Trump nous sommes dans les discours, oraux et écrits, donc inatteignables puisque disposant de la protection constitutionnelle. Oui, la démocratie a ses risques. Si nous ne les assumons pas et ne contrôlons pas ses dérives, il vaut mieux choisir un régime autoritaire. Là, on est sûr de ne pas en avoir. Le spectacle que donnent les États-Unis est déplorable mais c'est aux électeurs de prendre leurs responsabilités et d'y mettre fin, pas aux lois limitatives en ce sujet si fondamental. L'Amérique a perdu ses repères, c'est à la politique de remettre sur flot le respect dans le discours public. Nous en sommes pour le moment assez loin.

Viandes blanches, œufs

Des mesures pour renforcer le marché

Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour garantir l'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, à l'instar des viandes blanches, et ce à travers le renforcement de la coopération et du partenariat entre les professionnels des divers filières agricoles et les opérateurs économiques publics, ajoute le communiqué.

Elle vise également à constituer un stock de viandes blanches afin de réguler le marché national en coordination avec les parties concernées, en l'occurrence les aviculteurs (particuliers ou organisés en coopératives), les entreprises relevant du Groupe Agrolog, l'Office national des ali-

ments de bétail (ONAB) (à travers ses filiales), outre la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et la Société Entreports Frigorifiques de la Méditerranée "Frigomedit".

Par ailleurs, l'entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), a procédé à l'ouverture de points de vente en gros d'œufs au niveau de ses marchés régionaux, dans l'objectif d'encourager les producteurs à commercialiser ce produit directement et sans intermédiaires, indique, lundi, un communiqué de l'entreprise.

Cette décision qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des expor-

tations, vise à "contribuer à la stabilisation des prix des œufs et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen", précise le communiqué. Ainsi, les directeurs et gestionnaires des marchés de gros relevant de l'entreprise "Magros" sont invités "de toute urgence à réserver des points de vente en gros d'œufs au niveau des marchés qu'ils supervisent", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, l'entreprise "Magros" a souligné la nécessité "de mettre en place toutes les conditions favorables pour encourager les producteurs et leur permettre de commercialiser directement ce produit de consommation sans intermédiaires, contribuant ainsi à stabiliser les prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen".

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, lundi, la cérémonie de signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché en viandes blanches et garantir la disponibilité du produit durant le mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

La convention a été signée entre le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog), la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), "dans l'objectif de renforcer l'approvisionnement du marché national en viandes blanches, notamment durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué.

Commerce extérieur De nouvelles mesures pour booster les exportations

El-Houari Dilmi

L'Algérie s'attend à des recettes d'exportations hors hydrocarbures de l'ordre de 13 milliards de dollars d'ici la fin de l'année en cours pour les porter à 29 milliards DSD à l'horizon 2029. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le Directeur général du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Samir Derradji, a rappelé que l'Algérie a réalisé «un pic» de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2022, «grâce à la politique volontariste des pouvoirs publics pour désarrimer l'économie nationale de la dépendance aux énergies fossiles», a-t-il affirmé.

Concernant les importations, Samir Derradji a révélé que les importations pour les neuf premiers mois de l'année en cours, se sont élevées à 34 milliards DSD contre 32,6 durant la même période de l'année dernière. Pour booster les exportations, en application des orientations du président Tebboune, des «mesures de réajustement» ont été prises notamment via le Fonds de soutien à la promotion des expor-

tations sous forme de compte d'affection spécial, institué par la loi de finances de 1996 pour apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs. «La nouveauté, cette année, est la mise en place d'une plateforme numérique pour les remboursements des opérateurs qui ne sont plus obligés de se déplacer jusqu'à la capitale pour déposer leurs dossiers, en plus de cette autre mesure, celle du remboursement par l'État à hauteur de 50% des marques enregistrées à l'étranger ainsi que la participation des opérateurs nationaux aux foires à l'étranger qui seront également remboursées jusqu'à 100%», a encore indiqué le représentant du département de Tayeb Zitouni.

L'hôte de la Radio a également révélé que de «nouvelles mesures» seront intégrées prochainement dans le Fonds de soutien à la promotion des exportations, comme l'aide au marketing ou encore le remboursement des analyses d'échantillons effectuées dans des laboratoires étrangers. Évoquant la dernière foire des produits algériens tenue dernièrement au Qatar, Samir Derradji a rappelé que 150

entreprises algériennes publiques et privées ont pris part à cette foire dans le cadre de l'accord de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), «une manifestation tenue dans un pays ami qui nous ouvre de grands débouchés pour le placement de nos produits à l'étranger, surtout que nous voulons hisser nos relations économiques à la hauteur de nos excellentes relations politiques», a-t-il affirmé. Le Directeur général du commerce extérieur, au ministère du Commerce, est également revenu sur les nouvelles missions du Comité de suivi du commerce extérieur, mettant en avant l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier du commerce extérieur.

Le comité, qui comprend des représentants de 16 secteurs ministériels et 12 organismes officiels, propose, dans le cadre de ses missions, «des mesures relatives à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la facilitation du commerce extérieur, en plus de la contribution à l'analyse et à l'évaluation des accords commerciaux, tout en veillant à l'actualisation et à la fiabilité des informations économiques et statistiques», a-t-il conclu.

Le Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques inauguré

Le Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été inauguré, mardi, après avoir bénéficié d'une modernisation selon les normes internationales les plus récentes.

La cérémonie d'inauguration de ce laboratoire doté d'équipements de pointe, qui se trouve au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a été présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun en présence du Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, du Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdallah Al Dardari, et de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn.

Considéré comme l'un des plus grands laboratoires en Afrique, cet édifice qui s'étend sur une superficie de 1200 m², comprend plusieurs unités qui veillent au contrôle de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins.

La rénovation de ce Laboratoire central s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la pandémie de Covid-19 lancé par l'OMS en 2020), avec un financement allemand via la KfW Banque de développement, en coordination avec le PNUD.

S'exprimant à cette occasion, M. Aoun a souligné le "rôle central" de ce laboratoire dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et le renforcement de la sécurité sanitaire du pays en répondant aux besoins du marché national en médicaments locaux, exclusivement grâce aux compétences et capacités nationales.

Cet "édifice médical" permettra à l'Algérie de renforcer la qualité des

produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins, à travers l'extension du champ des analyses, l'amélioration de la performance et la réduction des délais de commercialisation des produits grâce aux équipements et matériels de pointe dont dispose le laboratoire, a soutenu le ministre.

Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour les laboratoires algériens de se mettre au diapason des normes internationales, notamment les normes ISO, afin d'obtenir l'accréditation de l'OMS, "garant de la qualité et de l'excellence". M. Aoun a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'ouverture du Laboratoire central de l'ANPP aux étudiants et chercheurs, à travers l'élaboration d'une feuille de route en matière de formation.

LA FACTURE DES ANTICANCÉREUX RÉDUITE DE 400 MILLIONS D'EUROS EN 2025

De son côté, le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Cherif Delih, a affirmé que le Laboratoire central appuiera le secteur sanitaire à travers la promotion de la production pharmaceutique, "contribuera à relever les défis de demain et nous permettra de retrouver notre place en matière de règlementation pharmaceutique".

Pour sa part, M. Al Dardari a indiqué dans son allocution que l'inauguration du Laboratoire central constituait une "contribution significative" aux efforts de l'Algérie visant à assurer le contrôle de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux, saluant les efforts du pays dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et la garantie de l'accès à des "produits sûrs".

Intervenant à cette occasion, M. Felsheim a précisé que la pandémie de Covid-19 avait mis en lumière l'im-

portance de la prévention contre les maladies contagieuses potentiellement épidémiques, d'où la nécessité, a-t-il dit, de "développer la production des vaccins et des produits pharmaceutiques en Afrique".

L'Algérie est désormais "mieux préparée" à faire face aux crises sanitaires, notamment grâce à sa capacité à lancer des produits pharmaceutiques sur les marchés local et international, a-t-il dit.

Animant une conférence de presse en marge de l'inauguration du Laboratoire central, M. Aoun a fait savoir que l'Algérie disposait de 213 usines de production de médicaments couvrant 75% des besoins du pays en médicaments essentiels, relevant que ce taux augmentera à 85% fin 2024 avec l'entrée en service de six (6) nouvelles usines de production des anticancéreux, qui devraient produire 70% de différents types d'anticancéreux, a-t-il dit.

Outre ces six usines, M. Aoun a également fait état de la réalisation en cours de trois (3) autres usines, ce qui permettra de réduire la facture d'importation de ces médicaments de 400 millions d'euros en 2025.

La consommation de médicaments en Algérie progresse annuellement de 15%, a fait observer le ministre, soutenant que pour y faire face, des facilités sont accordées aux investisseurs en matière de production pharmaceutique. Et d'insister, à cet égard, sur l'importance de l'amélioration de la distribution des médicaments pour assurer leur disponibilité sur le marché. Pour ce qui est des vaccins pour les enfants, M. Aoun a assuré qu'"ils figurent parmi les priorités du secteur conformément aux instructions du président de la République". Différents types de ces vaccins sont disponibles sur le marché, a-t-il affirmé, faisant état d'un projet du groupe SAIDAL pour leur production à compter de 2025.

Hassi Messaoud Collision entre un camion et un bus, 11 morts



Onze (11) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un grave accident de la circulation survenu mardi près de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale de la daïra Hassi Messaoud.

L'accident s'est produit au niveau de la route nationale RN-53A, reliant la daïra de Hassi Messaoud à celle d'El-Borma, suite à une violente collision entre un minibus transportant des travailleurs et un camion semi-remorque, entraînant la mort sur place de 11 passagers et la blessure d'une personne, a déclaré, à l'APS, le commandant Tabakh Djamel Eddine de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'Hôpital de Hassi Messoud, tandis que le blessé a été évacué aux urgences du même établissement de santé, a indiqué l'officier.

Selon le communiqué, "le chauffeur du camion a été blessé lors de cette collision".

Devant l'ampleur de cet accident, "le poste de commandement tactique de la région de production de Hassi Messaoud a été immédiatement activé en vue de porter assistance au blessé et d'assurer l'évacuation des victimes, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et de la gendarmerie nationale", a fait savoir le groupe en présentant "ses sincères condoléances aux familles des victimes et aux entreprises desquelles relèvent les défunt".

Jijel Une tentative d'émigration clandestine avortée

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Jijel ont déjoué, en coordination avec le groupement territorial des Garde-côtes, une tentative d'émigration clandestine par voie maritime, et arrêté 6 individus au port de Boudis, à Jijel, a rapporté, mardi la cellule de communication de ce corps constitué.

"Suite à des informations venues à la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, relevant des services de police judiciaire de la sûreté de wilaya, faisant état de l'intention d'un groupe de jeunes d'organiser une traversée clandestine à partir du port de Boudis, à bord d'une embarcation de pêche, les policiers, intensifiant leurs investigations, ont pu déterminer la date et l'heure prévues pour le départ", a-t-on précisé de même source.

En coordination avec le groupement territorial des Garde-côtes de Jijel, les 6 suspects âgés de 28 à 36 ans, originaires de Jijel et d'une wilaya de l'ouest

du pays, ont été arrêtés en flagrant délit au port de pêche et de plaisance de Boudis, a-t-on encore fait savoir.

L'embarcation et les équipements qui devaient être utilisés pour la traversée, soit un appareil GPS, 7 fûts remplis de gas-oil, 12 gilets de sauvetage, un fût d'huile moteur et 3 bidons de liquide de refroidissement, ont été saisis, en plus d'une somme en devises totalisant 2.900 euros, un montant (non défini) en dinars algériens et des téléphones portables, selon la même source.

Les individus interpellés, présents devant les autorités judiciaires territorialement compétentes après finalisation des procédures, pour le délit d'«organisation de sortie illégale du territoire national, par plus d'une personne, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, avec le risque de mettre en danger la vie des candidats à l'émigration clandestine», ont été placés en détention provisoire à l'établissement de rééducation de Jijel, a-t-on conclu.

Mila

La libération conditionnelle «au cœur de la politique de réinsertion des détenus»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné, lundi à Mila, que la libération conditionnelle des détenus est "au cœur de la politique de l'Etat visant à les réinsérer dans la société".

L'Etat "poursuit une politique de réinsertion des détenus, conformément à la loi et avec l'encouragement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin que les prisonniers puissent se réinsérer dans la société après leur libération", a déclaré le ministre lors de l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Mila où il s'est également enquis de la situation du secteur dans cette wilaya.

M. Tabi a souligné que le nombre de

bénéficiaires de la libération conditionnelle, entre le début de l'année en cours et la fin du mois de septembre, a dépassé les 21.000 détenus remplissant les conditions légales nécessaires pour bénéficier de cette mesure.

S'agissant du mécanisme de liquidation des biens saisis, le ministre a souligné que durant les trois dernières années, 300.000 dossiers relatifs à des saisies (véhicules, fonds, documents, etc.) ont été "liquidés grâce aux efforts concertés et à l'efficacité des mesures prises à cet effet".

Lors d'une rencontre avec les personnels de la Cour de Mila, M. Tabi a exhorté ces derniers à "améliorer la qualité du service fourni au citoyen en lui permettant, notamment, d'obtenir les do-

cuments qu'il demande dans des délais très courts".

Il a cependant évoqué les efforts consentis par l'Etat pour améliorer les conditions de travail des personnels du secteur de la justice en "ouvrant la porte au recrutement et en augmentant les salaires des employés qui doivent, à leur tour, faire preuve de conscience professionnelle pour fournir des services de qualité au citoyen".

Le ministre a inspecté les archives de la Cour, où il a réitéré la nécessité d'une "gestion moderne à travers l'adoption de la numérisation", devenue, a-t-il dit, un "impératif" pour faciliter le travail du personnel et permettre aux citoyens d'accéder rapidement à leurs documents.

Batna

1,5 milliard DA pour rénover des équipements du CAC

Un investissement public de 1,5 milliard de dinars a été consenti pour la rénovation des équipements des accélérateurs de particules pour la radiothérapie, au centre régional de lutte contre le cancer de Batna, a indiqué, lundi, le directeur de la Santé, Hamdi Chagouri. Cette "importante" enveloppe, allouée dans le cadre des opérations fi-

nancées par le Fonds national de lutte contre le cancer, et qui doivent contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients affluent de plusieurs wilayas du pays vers cette structure de santé, a ajouté le même responsable.

M. Chagouri, faisant savoir que les cahiers des charges relatifs aux nouveaux équipements devant être acquis

sont "en cours de préparation", a ajouté que la rénovation des accélérateurs de radiothérapie était "une demande urgente des spécialistes travaillant dans ce service du Centre régional de lutte contre le cancer, ainsi que des patients".

Le Centre régional de lutte contre le cancer de Batna a été ouvert en 2012 et dispose d'une capacité de 240 lits.

Djanet

Faire plus pour le tourisme saharien

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a plaidé, lundi depuis la wilaya de Djanet, pour l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien, à l'effet d'impulser le secteur du tourisme dans les wilayas du Sud du pays.

"Il appartient aux responsables et partenaires du secteur du tourisme d'œuvrer à l'intensification des opportunités de médiation du tourisme saharien à l'effet d'impulser le tourisme dans les régions du Sud du pays", a souligné M. Didouche lors de sa visite de travail dans la région.

Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'ac-

corder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre part aux différentes manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie.

"La perle du Tassili N'Ajjer renferme un riche patrimoine d'artisanat d'où l'importance de le préserver", a indiqué M. Didouche, avant d'appeler à la formation des artisans en vue d'assurer la pérennité de ce legs et l'encouragement des associations artisanales activant dans cette wilaya.

Mettant à profit sa tournée dans la wilaya de Djanet, le ministre a présidé, en présence des autorités locales, une cérémonie de remise des autorisations d'exploitation à deux nouvelles agences de tourisme et de voyages avant de suivre un exposé faisant le point sur la

situation du secteur du tourisme et de présider une rencontre avec les responsables des agences de tourisme et de voyages. Cette rencontre a été mise à profit par les responsables pour soulever une série de questions dont notamment la suggestion d'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne Rome à Djanet et la révision du billet de voyage de la desserte Paris et Djanet.

En réponse à ces questions et autres, le ministre a soutenu que ces préoccupations requièrent la coordination avec d'autres secteurs, avant d'ajouter que le secteur du tourisme de la wilaya connaît, à la lumière des facteurs encourageants, une "avancée" qu'il appartient aux propriétaires des agences de tourisme et de voyages de fournir davantage d'efforts pour promouvoir le tourisme saharien.

Ouargla

Accord entre le ministère de la Pêche et l'Agence coréenne KOICA

Un accord a été signé, lundi à Ouargla, entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), pour la livraison du projet de l'unité de production des aliments pour poissons et crevettes d'élevage.

En vertu de cette convention paraphée lors d'une cérémonie tenue à la Ferme expérimentale d'élevage de crevettes, située dans la commune de Hassi-Benabdallah, en présence des cadres centraux du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, des autorités locales, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, et des représentants de l'Agence KOICA, la partie sud-coréenne s'engage à mettre le projet à la disposition de la partie algérienne, pour entreprendre l'exploitation de cette structure.

Cet événement a aussi été marqué par la signature d'une convention entre le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aqua-

culture (CNRDPA), la direction de l'Emploi et celle de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Ouargla. A cette occasion, l'inspecteur général au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, a rappelé que ce projet est "le fruit d'une coopération réussie" entre l'Algérie et la Corée du Sud, ajoutant que la

réalisation d'une unité de fabrication d'aliments pour poissons et crevettes d'élevage "unique en son genre" en Algérie, permettra de répondre aux besoins des investissements dans l'aquaculture d'eau douce, la pêche continentale et l'aquaculture marine.

"Grâce à sa forte capacité de production, cette unité pourrait satisfaire les besoins de la majorité des fermes aquacoles à l'échelle nationale, a souligné M. Harouadi, signalant que "la République de Corée a contribué activement et directement au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, à travers la réalisation des projets pilotes, à savoir les fermes aquacoles

d'élevage de crevettes à Ouargla et Skikda et cette nouvelle unité de production d'aliments pour poissons et crevettes d'élevage".

De son côté, le directeur local de la Pêche et des Productions halieutiques, Salah Bouaïcha, a mis en avant l'importance de cette unité dotée d'une capacité de production de 10 tonnes d'aliments par jour, en termes de développement de la filière aquacole non seulement dans les wilayas de l'intérieur du pays, mais aussi les wilayas côtières. Elle permettra également de couvrir le marché national et réduire la facture d'importation, a-t-il poursuivi. Dans une allocution prononcée à l'occasion, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun a indiqué que l'accord de livraison du projet de cette unité est "une étape importante" dans le cadre de la coopération entre les deux pays pour le développement de l'aquaculture, ajoutant que l'Algérie recèle d'importantes potentialités lui permettant de donner un nouvel élan à cette filière.

Médéa

Extension du tissu à urbaniser à Tablat

Une superficie de près de cinq cent hectares a été intégrée au tissu à urbaniser dans la commune de Tablat, nord-est de Médéa, à la faveur de la révision de son plan directeur d'aménagement urbain (PDAU), examiné et approuvé lors de la 3e session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW). "L'extension du tissu à urbaniser permettra de transcender le problème de la rareté du foncier dans cette commune située en zone montagneuse dont l'essentiel des terrains est privé", a expliqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de l'urbanisme (DUAC), Rachid Seghir, au cours de cette session.

"L'intégration de ces quatre cent hectares va contribuer à disposer d'assiettes où il est enregistré un grand nombre de maladies et d'accidents professionnels, a-t-il expliqué. "Le but de cette manifestation est de contribuer à réduire ces maladies et accidents, de sensibiliser les responsables des entreprises sur l'importance de la prévention et du respect des conditions de sécurité au sein des chantiers et de prendre en ligne de compte les facteurs de pénibilité qui caractérisent ces métiers", a ajouté Khaled Hassaini.

"L'amélioration des conditions de travail et l'application rigoureuse des consignes de sécurité, notamment le port de casques et de chaussures appropriées, en plus de la bonne organisation et conduite des chantiers de réalisation sont en mesure de limiter les risques auxquels sont exposés les travailleurs", a-t-il dit.

El Tarf

Trois cambrioleurs condamnés à 5 ans de prison

A. Ouelaa

Une bande de malfaiteurs, composée de trois individus âgés entre 22 et 24 ans, a été neutralisée, au grand soulagement des habitants des nouvelles cités, à l'image des 1000 logements AADL.

Le tribunal correctionnel d'El Tarf a prononcé à leur encontre des peines de cinq ans de prison

ferme. Ces individus, à l'origine de plusieurs cambriolages, entre magasins et appartements, suscitent de sérieuses inquiétudes parmi les paisibles citoyens. Afin de mettre fin aux agissements de cette bande de voleurs, les policiers ont ouvert une enquête qui n'a pas tardé à donner des résultats. Ainsi les éléments de cette bande ont été appréhendés.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 rabie ethani 1446

El Fedjr Dohr Assar Maghreb Ichā

05h43 12h32 15h30 17h56 19h15



Le BP 2025, projets à livrer et à lancer, le vieux bâti...

L'APW inaugure son nouveau siège par une session pleine d'annonces

Houari Saaïdia

Deux en un : une inauguration dans une session. Et inversement. En optant pour un acte inaugural réduit à sa plus simple expression en termes de solennités, et ce par une entrée en matière directe et sans préliminaires festifs et cérémoniaux, l'Assemblée délibérante élue présidée par Mohamed Chalabi aura fait montrer d'un sens de formalisme et d'esprit pratique. Pas de levée de cache-plaque d'inauguration, pas de coupée du ruban avec du folklorique tout autour, quand bien même l'acquis est de taille... Le substantiel et l'essentiel auront été les maîtres-mots de cette session-inauguration ayant eu pour cadre et objet à la fois le nouveau siège de l'APW, boulevard Millenium 2. Dans son allocution de bienvenue, le président de l'Assemblée a tenu à « rendre à César ce qui appartient à César », en soulignant « le rôle prépondérant qu'a eu le wali Saïd Sayoud dans la relance de ce projet qui était en grosse souffrance depuis plus de dix ans ».

« Cet équipement que nous inaugurons aujourd'hui, a-t-il dit, n'est qu'un échantillon d'un immense lot de vieux projets qui étaient à l'agonie mais qui ont été réanimés, revivifiés et menés à bout par l'actuel wali assis à mes côtés ». Dans le grand hall, une pancarte résume l'historique et les caractéristiques techniques de l'ouvrage.

UN JOUAY ARCHITECTURAL R+5

D'une surface totale de terrain de 8.480 m² avec une emprise au sol de 2.892 m², cet édifice en R+5 à moitié vitré est d'un design architectural pour le moins captivant, qui ajoute à ce boulevard administratif flambant neuf une plus-value paysagère certaine. Spacieuse, avec une capacité de 800 places assises, sous forme d'un hémicycle qui rappelle joyailemment le fameux hémicycle de la wilaya où se tenaient jusque-là les sessions APW, la grande salle de délibération en configuration d'amphithéâtre peut aussi faire office d'espace pour conférences, colloques et séminaires, avec un balcon en arc réservé à la presse, aux représentants de la société civile et autres invités, et une grande scène équipée d'une régie son et lumière et de matériel de télévision et vidéo-projection. Au 1^{er} étage, un grand restaurant et un espace club. Au 2^{me}, des bureaux pour les commissions permanentes de l'APW et une salle de prière. Au 3^{me} et au 4^{me}, des cabinets également pour les autres services et commissions internes. Le niveau le plus supérieur, quant à lui, abrite les bureaux du président et des vice-présidents de l'APW. Un vrai plan de relance a été mis en œuvre dès 2022, à coups de rallonges financières et de multiplication d'entreprises et sous-traitants, pour booster le chantier qui a été parachevé en un temps record, pour une enveloppe globale finale de 1,54 milliard de DA.

L'INTERVENTION COURTE MAIS RICHE EN INFOS DU WALI

Après la lecture de l'ordre du jour par le P/APW, parole au wali comme le veulent les règles d'usage. D'entrée, Saïd Sayoud a voulu descendre du piédestal -au sens figuré s'entend- sur lequel l'avait mis peu auparavant le président de l'Assemblée pour se mettre sur un même pied d'égalité que « tout un chacun ayant apporté sa pierre à l'édifice » quant au mérite lié à cette réalisation. Le wali a tenu dans son avant-propos à situer à grand trait le contexte politique national dans lequel se tient cette première session APW post-élection présidentielle, qui a donné lieu à la reconduction « logique et toute méritée » de Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême du pays. Non sans positionner cette dernière session de l'année qui s'achève par rapport au référentiel de la scène d'actualité locale, avec comme dernier fait majeur en date : « le dégel de bon nombre de projets qui étaient à l'arrêt pour manque de finances ou pour des raisons techniques et, bien mieux, leur réception et entrée en service déjà effective ». « Il ne nous reste que deux projets à parachever : l'Institut de

La 3^{ème} session ordinaire 2024 fera date dans l'histoire de l'APW d'Oran. Dans la forme et dans le fond. D'abord, parce qu'elle a eu pour cadre un nouveau chez-soi, un siège neuf en propriété exclusive. Ensuite, parce qu'elle a réuni tous les présidents qui se sont succédé à la tête de cette Assemblée élue, dans ce qui semblait être un double message de reconnaissance et de continuité.



recherche en cancer qui sera livré début 2025 et le nouvel hôpital anti-cancer.

INSTITUT DU CANCER ET EXTENSION DU TRAM

Pour l'institut en question, comme il s'agit d'une institution de dimension nationale (avec deux annexes à Alger et Constantine) dédiée exclusivement à la recherche en cancer, un grand effort est consenti pour la mise en place d'un panel d'experts chercheurs. Après quoi, Oran disposera d'un Pôle médical d'excellence », s'est réjoui le wali. Il a fait savoir, par ailleurs, que l'année 2025 connaîtra le lancement du projet d'extension du tramway sur les deux lignes USTO-Belgaïd (Pôle universitaire) sur un tronçon de 16 km et Université d'Es-Sénia-Aéroport international Ahmed Ben Bella sur 4 km. La réalisation d'une extension de la ligne de tramway à partir de Haï Es-Sabah vers la zone urbaine de Belgaïd où se trouvent le village olympique, l'Université et le Complexe sportif, permettra indéniablement de désenclaver toute cette zone Est d'Oran et d'améliorer les déplacements et la mobilité. La deuxième extension portant sur la réalisation d'un nouveau tronçon de ligne à partir de l'Université d'Es-Sénia vers l'aérogare internationale Ahmed Ben Bella d'Es-Sénia aura à coup sûr un impact considérable au bénéfice des voyageurs et des visiteurs de la ville.

RENOUVELLEMENT-DÉMOLITION DU VIEUX BÂTI : UN DILEMME ET UN DÉFI

Mais pour Saïd Sayoud, « le vrai défi reste toutefois le grand chantier de la réhabilitation de l'ancien centre-ville et de la restructuration du périmètre Planteurs-Ras El Ain, avec tout ce que cela suppose en termes de RHP et partant en termes de relogement-reconstruction ». Un challenge, à mi-parcours entre le projet et la gageure doit-on dire, qui revient tel un leitmotiv dans les déclarations du wali, au gré des circonstances et des tribunes. Avec en toile de fond ces questionnements légitimes : toute nouvelle substitution du bâti est ainsi corrélée à cette interrogation : peut-on modifier, recomposer tous les anciens quartiers de la ville d'Oran ou certaines de ses parties sans « oser » la démolition ? Celle-ci est-elle iné-

vitable ? Dans quels cas peut-elle être admise ? Quelles parties de la ville peuvent être vouées à la démolition, quelles autres devront être conservées ? L'acte radical qu'est la démolition est ainsi précédé de ce dilemme entre, d'une part, les tenants d'une sauvegarde, parfois jugée passiste et à laquelle certains préféreront une conservation empreinte d'authenticité et, d'autre part, des arguments en faveur d'une destruction souvent décriée et perçue comme un gâchis, voire, de façon plus passionnée, un acte de vandalisme et qui interrogent l'homme dans son rapport au patrimoine et à l'acte d'élever. Ces interrogations sont d'autant plus pertinentes et légitimes dans une ville algérienne en mutation comme Oran, exposée, d'une part, à une rareté du foncier libre, rendant caduque l'implantation de nouveaux programmes, et souffrant, d'autre part, des conséquences de choix politiques sans cesse remis en cause et où l'espace a été maintes fois retourné.

UN BP 2025 de 500 MILLIARDS DONT 70% POUR LE FONCTIONNEMENT

Tout de suite après l'allocution du chef de l'Exécutif, c'est le dossier principal de l'ordre du jour : le budget préliminaire (BP) 2025. Avec en présentateur, le Directeur de l'administration locale (DAL) de la wilaya. Et comme il fallait s'y attendre, ce projet est passé comme une lettre à la poste. C'est-à-dire sans le moindre petit débat, ne serait-ce que de forme. D'une consistance de près de 5 milliards de DA, le BP de l'année qui pointe son nez est à hauteur de 70% pour la gestion-fonctionnement contre 30% (seulement) pour l'investissement-équipement, soit un déséquilibre assez fort qui est cependant « justifiable » au regard de nombreuses données liées au modèle gestionnaire et économique de nos collectivités locales, de manière générale. Il faut noter que le taux de prélèvement est de l'ordre de 32%, les coupes budgétaires s'élargissant à 2,4 milliards de DA. Le gros du budget provient des recettes fiscales, 3,5 MDA. Les revenus générés par les biens de la wilaya représentent 14 millions de DA et ceux engrangés au titre des ressources diverses sont d'un demi-million de DA. Le FCCL concourt à ce BP 2025 par la couverture d'une partie de la

masse salariale par 80% de la subvention financière de l'année 2024 et la compensation de la moins-value fiscale par 50% de la subvention de 2024.

VENTE AUX ENCHÈRES DE VÉHICULES ET DE MATÉRIEL RÉFORMÉS

La section équipement-investissement est dotée d'un montant budgétaire de 2,2 MDA, répartis sur 8 chapitres. A savoir : équipements administratifs (124 millions de DA), chemins de wilaya (333 millions de DA), voies et réseaux divers (211 millions de DA), équipements scolaires, culturels et sportifs (183 millions de DA), logements et équipements (74 millions de DA), programmes pour tierces parties, notamment les communes (369 millions de DA), opérations hors-programme (954 millions de DA). Un point additif a été inclus à l'ordre du jour, l'approbation d'une proposition relative à la vente aux enchères publiques de véhicules et de matériels réformés pour l'assainissement des parcs roulants et des dépôts de la wilaya afin de soulager la trésorerie locale des charges, devenues lourdes et superflues au fil des années, liées à la réparation, la maintenance et l'entreposage. Le premier lot concerne des véhicules de service, détériorés et hors d'usage, quant au deuxième lot, il consiste en un matériel de bureautique et autres équipements bric-à-brac.

DES HOMMAGES ET DES RECONNAISSANCES

Par ailleurs, il a été procédé, comme le stipule le code de la wilaya, au remplacement par délibération du défunt élu Aït Merrar Nedjadi par l'élu Baghdad Belhadj Abdelmadjid. L'audience a été marquée au lever du rideau par un vibrant hommage rendu au défunt élu, où une minute de silence a été observée à la mémoire de cet homme. Une cérémonie a été également tenue en l'honneur des anciens présidents -tous invités à l'Assemblée générale de la session- qui se sont relayés à la tête de l'Assemblée populaire élue d'Oran, et ce en signe de reconnaissance pour leur dévouement et leurs loyaux services rendus à la ville d'Oran et aux citoyens oranais au travers de cette instance représentative élue.

La CNAS renforce la prévention 37% des accidents de travail mortels concernent le BTPH

J. Boukraa

Le secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) se distingue par un niveau de risque élevé en matière de santé et de sécurité au travail. « 22% des accidents de travail déclarés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) concernent ce secteur, tandis que 37% des accidents mortels touchent également des travailleurs de ce domaine », a déclaré avant-hier le Dr Boussahma Mohamed Chakir, directeur central de l'action sociale et sanitaire de la direction générale de la CNAS, à l'occasion d'une journée d'étude sur la prévention des accidents de travail dans les entreprises du BTPH organisée par la CNAS d'Oran. « De plus, 6% des maladies professionnelles répertoriées affectent les employés du BTPH », a précisé le même intervenant. Ces chiffres mettent en lumière les dangers accrus auxquels sont confrontés ces travailleurs.

Pour faire face à ces enjeux, la CNAS d'Oran a récemment lancé

une campagne de sensibilisation de deux jours intitulée « Travailleur ensemble pour un chantier plus sûr ». Cette initiative, qui s'adresse aussi bien aux employeurs qu'aux travailleurs, vise à renforcer la prévention des risques sur les chantiers. Des conférences animées par des spécialistes en sécurité et santé au travail, ainsi que des ateliers pratiques, ont été proposés. Ces ateliers soulignent l'importance fondamentale des équipements de protection individuelle pour réduire l'exposition aux dangers. Le Dr Boussahma Mohamed Chakir a également souligné que cet événement est une composante essentielle de la mission de la CNAS. « Cette initiative, qui couvre toutes les wilayas du pays, permet à la CNAS de renforcer son rôle de sensibilisation face aux accidents de travail graves et aux maladies professionnelles. La rencontre constitue une occasion précieuse pour informer les employeurs sur les mesures à adopter pour protéger leurs travailleurs et pour recueillir leurs préoccupations face aux défis rencontrés dans leurs activités

professionnelles », a-t-il déclaré.

Au-delà de la sensibilisation, la CNAS s'implique activement auprès des entreprises en réalisant des visites de contrôle pour vérifier l'application des normes de sécurité en milieu professionnel. Elle mène également des enquêtes sur les accidents de travail pour s'assurer de leur caractère professionnel. Sa cellule de prévention organise régulièrement des sessions de sensibilisation pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé, garantissant ainsi une protection continue pour les travailleurs. Par ailleurs, un accord récent entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et le ministère de la Jeunesse et des Sports vise à encourager les activités sportives pour les personnes en situation de handicap. Ce partenariat a pour objectif de sensibiliser aux risques professionnels au sein des infrastructures sportives et de mettre en place une commission mixte pour évaluer et renforcer la prévention des accidents dans ce secteur.

Festivités du 1^{er} Novembre

Intenses préparatifs pour la distribution de 3.000 logements

K. Assia

Depuis plus d'une dizaine de jours, d'intenses préparatifs ont été lancés par les services de la wilaya, des daïras et des communes concernées par le relogement de près de 3.000 logements toutes formules confondues. Selon les services de la wilaya, le wali d'Oran M. Saïd Sayoud a instruit l'ensemble des services concernés pour mobiliser tous les moyens matériels et humains pour la réussite de l'opération.

En effet, un quota de 3.000 logements toutes formules confondues sera distribué à partir du 1^{er} novembre, a annoncé dernièrement le wali d'Oran en marge de la célébration de la Journée nationale de l'immigration commémorant le 63^{ème} anniversaire des massacres du 17 octobre 1961. « Nous avons travaillé avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui de l'Habitat, du Logement et de la Ville afin de mettre sur pied un programme ambitieux soit une tranche supplémentaire de 1.500 logements sociaux et une tranche conséquente de 500 logements ruraux », a-t-il indiqué.

Ce dernier quota est une première à Oran, a noté le chef de l'exécutif soulignant que celui-ci a été retenu à la demande de la wilaya d'Oran. En effet, plusieurs demandeurs de logements ruraux ont fait part de leurs besoins lesquels ont été soumis au

ministère de tutelle qui a fini par dégager cette tranche au profit de la wilaya d'Oran. Ainsi et tout en remerciant l'aide apportée par le ministère de l'Habitat dans la concrétisation de ces programmes, le wali d'Oran a souligné que l'Office de promotion et de gestion immobilière OPGI d'Oran a relevé le défi en réalisant des logements dans des délais record de sorte que le programme de l'année 2023 est en bonne voie et enregistre un taux d'avancement de 30 à 40%. Une première pour cette ville qui a également bénéficié d'un programme au terme de cette année 2024.

Lutte contre les atteintes aux biens volés récupérés et trois individus arrêtés

Pas moins de 21 portables volés ont été récupérés par les éléments de la lutte contre le grand banditisme de la sûreté d'Oran et une bande de malfaiteurs composée de trois individus impliquée dans cette affaire a été arrêtée. En effet, l'enquête confiée aux services de la section d'atteinte aux biens relevant de cette brigade a révélé que les investigations ont été lancées, sur la base d'une plainte déposée par l'une des victimes des agissements de cette bande. Les mis en cause opéraient à bord d'une moto pour arracher les portables à leur victime et prendre ainsi la fuite. Une fois leur forfait accompli, ils changeaient de tenues vestimentaires pour ne pas être reconnus. Toutefois, les recherches enclenchées en collaboration avec les unités opérationnelles sur le terrain ont permis de les identifier et aussi de les arrêter. Les policiers ont récupéré 21 portables de différentes marques et de dimensions. Une moto et une somme d'argent ont été aussi saisies. Ils seront présentés au tribunal une fois l'enquête ficelée.

K. Assia

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Hachmaoui Kheira, 96 ans, Boulanger

Benafane Ouali, 88 ans, Sidi El-Houari

Bouachria Jilali, 85 ans, Choupot

Guaouali Malika, 68 ans, Es-Seddikia

Bouriche Meriem, 86 ans, Carteaux

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 rabie ethani 1446

El Fedjr
05h59

Dohr
12h47

Assar
15h47

Maghreb
18h13

Icha
19h31



EHU 1^{er} novembre

Vers un essor des greffes d'organes et innovations thérapeutiques

J. Boukraa

voyages. M. Bar a également souligné l'importance des campagnes de sensibilisation soutenues par des imams et des personnalités religieuses pour promouvoir le don d'organes post-mortem, qui a le potentiel de sauver jusqu'à cinq vies.

Parallèlement, le Professeur Nabil Yafour, responsable du service des maladies hématologiques, a profité de cet événement pour présenter un projet d'unité pédiatrique destinée au traitement des leucémies chez les jeunes patients âgés de 13 à 25 ans, une première en Algérie. Il a également rappelé que son service a réalisé 1.165 greffes de cellules souches depuis 2009. Une unité de cryoconservation des cellules souches, conforme aux normes internationales, est également prévue pour garantir une conservation optimale des greffons, offrant ainsi de meilleures perspectives de traitement aux patients nécessitant des greffes de cellules souches.

Ce congrès, qui se déroule sur deux jours, attire plus de 350 participants, comprenant des experts nationaux et internationaux venant de Jordanie, de Palestine, de Mauritanie, de Guinée et de France, ainsi que des professionnels algériens de tout le pays, réunis pour échanger sur les pratiques de greffe d'organes et surmonter les obstacles culturels associés. Le programme de la rencontre aborde divers thèmes, tels que l'éthique du don d'organes, la récolte des organes en urgence, les aspects juridiques de la transplantation, ainsi que le rôle du pharmacien dans la gestion des greffes, la greffe de cœur au laser, les greffes hépatiques et les techniques de chirurgie micro-vasculaire pour traiter le pied diabétique.

«Novembre bleu»

L'importance du diagnostic précoce du cancer de la prostate soulignée

L'importance de réaliser des examens médicaux pour le diagnostic précoce du cancer de la prostate dès l'âge de 50 ans a été soulignée lundi à Oran, à l'occasion de «Novembre bleu» de lutte contre ce type de cancer. Ce type de cancer «considéré comme l'un des plus dangereux, peut être diagnostiqué très facilement, grâce à de simples analyses de sang, dès l'âge de 50 ans, et peut être guéri par chirurgie ou radiothérapie», a expliqué Dr Ouedane Rafik, spécialiste au sein du service urologie et transplantation rénale du CHU d'Oran, à l'APS, en marge du lancement d'une campagne de dépistage précoce du cancer de la prostate, à l'occasion de «Novembre bleu».

Il a, d'autre part, indiqué qu'il est également très important pour les hommes ayant des antécédents familiaux et présentant un risque d'atteinte du cancer de la prostate d'effectuer des examens et un dépistage précoce, dès l'âge de 45 ans, soulignant que ce type de cancer apparaît dans la glande prostatique et se développe à partir du tissu prostatique lorsque les cellules se multiplient de manière aléatoire, le qualifiant de «maladie silencieuse». Le spécialiste a précisé que le cancer de la prostate ne présente aucun symptôme à ses débuts et il est détecté grâce à un taux élevé de l'antigène prostatique spécifique (PSA), relevant que «les symptômes dans certains cas avancés sont la fatigue corporelle générale, la miccition à répétition en petites quantités, des difficultés à uriner et du sang dans les urines, en plus d'une perte d'appétit et de poids et des douleurs osseuses». «Ces symptômes apparaissent en cas de métastases dans le corps», a-t-il noté. Selon Dr Ouedane, plusieurs facteurs augmentent la probabilité de développer un cancer de la prostate, notamment le facteur génétique, l'alcool et l'alimentation riche en graisses, notamment animales. Il a expliqué, à ce propos, que l'apparition de certains symptômes du cancer de la prostate signifie que l'état du patient s'est développé en étapes complexes, nécessitant un traitement très spécifique, soulignant l'importance des campagnes d'information et de sensibilisation, en vue du dépistage précoce de ce type de cancer et de l'introduction d'un traitement dès les premiers stades de cette maladie, guérissable à 100% si elle est détectée précocement. Dr Ouedane a exprimé sa joie quant à la forte participation constatée au début de cette campagne, une vingtaine d'hommes s'étant présentés pour des consultations seulement une heure après son début. Cette campagne s'étale sur deux jours, les 28 et 29 octobre en cours, tandis que d'autres campagnes seront organisées tout au long du mois de novembre.

Tiaret

Le SOS des habitants de la cité «Hallouz Abed»

L'un des plus anciens quartiers des hauteurs de la ville de Tiaret, vit le calvaire au quotidien.

El-Houari Dilmi

En effet, les habitants de la cité « Hallouz Abed » (ex-Lom'abord) pâtissent de problèmes qui affectent leur quotidien, comme l'absence d'installations sportives, puisque le populeux quartier ne dispose pas de stade ni d'aires de jeu pour les enfants, jetant cette frange fragile de la société dans les bras des dangers de la rue. Dans une lettre adressée aux autorités lo-

cales sous le sceau de l'urgence, les habitants de la cité se plaignent également de l'absence de services postaux. « Il n'y a pas de facteur affecté à notre cité, ce qui rend difficile la réception du courrier et complique les démarches administratives », dénoncent-ils. « Une propreté insuffisante, l'absence d'agents de nettoyage affectés à cette cité, entraînent une accumulation de déchets et une dégradation de l'environnement sans par-

ler des risques sur la santé des citoyens », écrivent les habitants dans leur missive. D'autres doléances sont exprimées par les citoyens de la cité « Hallouz Ahmed », comme l'absence d'éclairage public.

« Notre cité manque cruellement d'éclairage public, ce qui pose un problème de sécurité, particulièrement la nuit. Les rues mal éclairées augmentent les risques d'accidents et d'actes d'agression et d'incivilité », se plaint Tarik.

Tlemcen

« La ferme d'engraissement du thon rouge, un projet stratégique»



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a déclaré, lundi à Tlemcen, que la ferme d'engraissement du thon rouge au port de Sidi Youshâa est un projet stratégique en Algérie.

Le ministre a, dans une déclaration à la presse, indiqué que la ferme d'engraissement de cette espèce de thon est le premier projet à l'échelle nationale, lancé au niveau du port de Sidi Youshâa pour une capacité de production de 950 tonnes, soit l'équivalent de 10 millions de dollars supplémentaires dans le domaine de l'exportation du thon rouge, indiquant que le quota de l'Algérie de pêche du thon rouge est estimé à 2.064 tonnes.

Rappelant que le volume de cette espèce halieutique exporté durant l'année écoulée, a rapporté un montant évalué entre 25 et 27 millions de dollars, le ministre a indiqué: "nous allons accompagner l'investisseur initiateur de ce projet, qui permettra de produire localement le thon rouge pour être disponible dans le marché algérien tout au long de l'année".

Il a, à ce titre, fait observer que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le ministère mauritanien du secteur, à faire

baisser les taxes imposées aux navires participant aux campagnes de pêches hauturières du thon rouge.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a, d'autre part, souligné que le port de Sidi Youshâa constitue un véritable pôle dans le domaine de la pêche en haute mer, faisant observer que le Gouvernement œuvre à prospection de nouvelles aires de pêche en haute mer sur un rayon de 12 milles marins, à l'effet d'accroître la production, de même qu'il œuvre à l'élaboration d'une stratégie visant le renforcement de la flotte de pêche, à travers la création de 15 sites pour la fabrication de navires de pêche au niveau des différents ports du pays dédiés à l'activité du secteur.

Il a, dans ce contexte, signalé que 11 navires de pêche sont en cours de construction, dont ceux en chantier dans la wilaya de Tlemcen, offrant ainsi des perspectives de s'orienter vers la pêche hauturière et auxquels il convient d'ajouter des navires de plus de 40 mètres de longueur à importer pour la consolidation de la flotte de pêche disponible, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Badani a, par ailleurs, supervisé la cérémonie inaugurale de la

rencontre régionale ayant pour thème la sécurité et la prévention des accidents maritimes et des maladies professionnelles.

Le ministre a déclaré, également, que son département ministériel a pris une série de mesures visant l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs dans les ports.

M. Badani a souligné que "l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs est un grand défi, à commencer par celles inhérentes à la consolidation de la formation professionnelle et à l'élévation de la conscience sanitaire et préventive susceptibles d'éviter les accidents, ainsi que celles relatives à l'accompagnement des pêcheurs à bénéficier des mesures de protection sociale".

Et d'ajouter: "pour atteindre cet objectif, notre département ministériel a procédé, en coordination avec d'autres secteurs, à l'adaptation du système aux exigences de la sécurité maritime et à l'actualisation de ses programmes, de même qu'il a œuvré, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'amélioration du système de protection sociale des pêcheurs dont l'activité a été intégrée dans la liste des métiers très pénibles".

Relizane

Plus de 165 millions de dinars pour l'eau potable

Une enveloppe de plus de 165 millions de dinars a été allouée par la wilaya de Relizane pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans quatre communes, selon le directeur local des ressources en eau, Nabil Beghoura.

M. Beghoura a indiqué à l'APS que les travaux de réalisation de ce projet, qui vise à éradiquer les fuites et les branchements illicites, ainsi qu'à améliorer et renforcer l'alimentation en eau potable au profit de 22.000 habitants des communes de Oued Djemâa, Ain Rahma, Beni Zentis et Mazouna, ont débuté récemment.

Cette opération, qui entre dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2024, comprend la réalisation de conduites de refoulement et de distribution de 250 et 315 mm, sur une distance de 25 km, en plus de la réalisation et la réhabilitation de deux réservoirs de 200 et 1.000 m³, selon le même responsable, qui a fait savoir que le délai de réalisa-

tion a été fixé à six mois. Ce projet permettra d'améliorer l'alimentation en eau potable dans les communes citées, grâce à la préservation d'importantes quantités qui se perdent à cause des fuites dans les conduites de refoulement et de distribution, qui passent par les terres agricoles, a expliqué le même responsable.

Il s'agit également de diminuer les perturbations et l'organisation de la distribution de l'eau au profit des habitants, ainsi que la prévention des maladies hydro-transmissibles, a expliqué le directeur local des ressources en eau, qui a appelé les citoyens à la rationalisation de la consommation de l'eau et la préservation de cette ressource vitale.

Il convient de rappeler que l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Relizane produit plus de 132.000 m³ d'eau par jour au profit de plus de 1.000 foyers dans les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

Chlef

Comment promouvoir l'entrepreneuriat ?

Abbad Miloud

La salle des conférences de La maison de l'environnement a abrité, dernièrement, une journée d'information et de perfectionnement sur l'entrepreneuriat. Elle a été organisée par l'entreprise de la jeunesse algérienne avec l'appui du club El Manara et en collaboration avec la direction de l'environnement de la wilaya de Chlef et la maison de l'environnement au profit des étudiants. Au menu, neuf communications animées par des enseignants-chercheurs et des cadres de la wilaya. Chaque communication a été suivie d'un débat.

L'Etat a accordé une place fondamentale à l'entrepreneuriat. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour encourager les jeunes universitaires et aussi à promouvoir les mécanismes et mesures incitatives au profit des porteurs de projets innovants et des promoteurs de

start-up dans les différents domaines de façon à assurer un véritable développement du pays pour son indépendance économique. "Le jeune diplômé ne doit pas se contenter de demander un emploi mais créer sa propre entreprise pour être un créateur de richesse et de postes d'emploi".

Des petites et moyennes entreprises ont été créées mais leur activité n'est pas importante. Pour cela, les orateurs ont vu la nécessité d'une analyse approfondie permettant de connaître les points qui entravent l'entrepreneuriat et d'y remédier.

Le jeune doit faire preuve de patience (pour surmonter les obstacles), d'efforts et de persévérance. Il doit procéder à une analyse périodique de l'activité en vue d'améliorer les résultats d'une manière permanente afin d'avoir une entreprise compétitive et faire face à la rude concurrence imposée par la mondialisation.

Saïda

Un mort et 2 blessés dans un accident de la route

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, lundi, des services de la Protection civile.

Selon la même source, l'accident s'est produit, dans la soirée de dimanche aux environs de 22h35 sur la RN9 dans la commune de Hessasna, à la suite du dérapage suivi du renversement d'un véhicule utilitaire ayant entraîné la mort, sur le coup, d'une personne et des blessures, à divers niveaux de gravité, à deux autres.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus sur les lieux de ce drame de la route où ils ont prodigué les premiers secours aux blessés, avant de les évacuer vers l'Établissement public hospitalier "Abdelkader Mezouar" de Hessasna, a-t-on fait savoir de même source, ajoutant que la dépouille de la personne décédée a été déposée à la morgue du même hôpital.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête afin d'élucider les circonstances de cet accident.

Ballon d'Or 2024

Rodri roi surprise, Vinicius et le Real Madrid dauphins vexés

Surprise, le milieu de terrain espagnol Rodri, modèle de joueur collectif, a devancé le soliste Vinicius Jr dans la course au Ballon d'or au terme d'une cérémonie phagocytée par le boycott du Real Madrid, qui n'est venu chercher aucun de ses trophées lundi soir au théâtre du Châtelet à Paris.

Dans une soirée à l'accent espagnol, la Barcelonaise Aitana Bonmati a conservé elle son trophée chez les féminines. Mais le triomphe de Rodri, maître à penser du Manchester City quadruple champion d'Angleterre et surtout de l'Espagne, vainqueur de l'Euro cet été, a été éclipsé par la polémique déclenchée dans l'après-midi par la boudure du Real. Le milieu de 28 ans a été préféré par les 100 jurés à trois joueurs du Real, le Brésilien Vinicius, l'Anglais Jude Bellingham et l'Espagnol Dani Carvajal. Champion d'Espagne et surtout meilleur joueur de la Ligue des champions, où il a marqué en finale contre le Borussia Dortmund (2-0), «Vini» était pressenti parmi les grands favoris mais paie sa Copa America ratée, où le Brésil a été éliminé en quarts de finale par l'Uruguay (0-0, 4 t.a.b. à 2), un match qu'il n'a pu jouer car il était... suspendu. «J'en ferai dix fois plus s'il le faut, ils ne sont pas prêts», a-t-il écrit dans un message publié sur son compte X à l'issue de la cérémonie parisienne. L'absence des «Meringues» a jeté un froid.

Aucun représentant de la Maison blanche n'était là pour recevoir le trophée de club de l'année puis le prix Gerd-Müller de meilleur buteur, que Kylian Mbappé partage avec Harry Kane (52 buts chacun). Carlo Ancelotti était absent lui aussi pour recevoir le nouveau trophée Johan Cruyff de meilleur entraîneur.

«Je tiens à remercier ma famille, mon président, mon club, mes joueurs et par-dessus tout Vini et Carvajal», a écrit l'entraîneur italien sur son compte X. Plusieurs coéquipiers présents ou passés de «Vini» ont aussi affiché leur soutien, comme Toni Kroos ou Karim Benzema sur Instagram. «Politique du football. Mon frère, tu es le meilleur joueur du monde et aucune récompense ne peut dire le contraire», a tweeté le milieu français du Real, Eduardo Camavinga, au-dessus d'une photo avec le Brésilien. Au Brésil, l'affaire a soulevé une vague d'indignation.

«PAS BON POUR LE FOOTBALL»

Certain que Vinicius Jr ne recevrait pas le Ballon d'Or, le Real Madrid avait annoncé en fin d'après-midi qu'il boycottait le rendez-vous parisien. «Si les critères d'attribution ne désignent pas Vinicius comme vainqueur, ils devraient désigner Carvajal», avait expliqué le Real à l'AFP, concluant: «Il est évident que le Ballon d'Or de l'UEFA ne respecte pas le Real Madrid», qui ne vient pas «là où il n'est

pas respecté». «Aucun joueur ni club ne sait lundi après-midi qui a remporté» le trophée, avaient répliqué les organisateurs du Ballon d'or à l'AFP.

Les années précédentes, le vainqueur était mis dans la confidence quelques jours avant la remise du prix, pour réaliser l'entretien avec le magazine France Football, qui décerne la prestigieuse récompense en partenariat avec l'UEFA, et l'info finissait souvent par fuiter. «Ce n'est pas bon pour le football qu'une entité comme le Real Madrid ne soit pas présente à un gala de cette dimension», a réagi le sélectionneur espagnol Luis de la Fuente à son arrivée à la cérémonie.

«LA FIGURE DU MILIEU DE TERRAIN»

Malgré cette ombre, c'est une consécration pour Rodri, gravement blessé en début de saison et arrivé en béquilles sur le tapis rouge. «Je crois que ce trophée consacre ma victoire mais aussi la victoire d'autant de joueurs espagnols, d'Iiesta, de Xavi (qui n'ont jamais eu le Ballon d'Or, NDLR), c'est une victoire du foot espagnol et de la figure du milieu de terrain», a-t-il dit.

Rodri met fin au très long règne de Lionel Messi (8 Ballons d'or) et Cristiano Ronaldo (5), qui depuis 2008 n'ont laissé que deux trophées en route, l'un à Luka Modric (2018), l'autre à Karim Benzema (2022). Aucun des deux



monstres sacrés ne figurait dans la liste pour la première fois depuis 2003.

Rodri, premier Ballon d'or de Manchester City, mène désormais la nouvelle génération. Avec lui, l'Anglais Jude Bellingham (3e), qu'il a battu en finale en Allemagne avec la Roja (2-1). «Bell» a été un des moteurs de la brillante saison du Real. Mbappé, arrivé au Real l'été dernier, a terminé 6e, encore derrière Erling Haaland (5e), comme l'an dernier où ils étaient les dauphins de Lionel Messi.

Le capitaine des Bleus, visé par une enquête pour viol selon des médias suédois, était donc aussi absent au Châtelet. Si le règne de Messi et CR7 s'achève, l'Espagnole Aitana Bonmati conserve son Ballon d'or, comme l'avait fait avant elle sa compatriote Alexia Putellas, couronnée en 2021 et 2022. A 26 ans, Bonmati devance deux de ses coéquipières du Barça, la Norvégienne Caroline Graham Hansen, et une autre Espagnole, Salma Paraluello. Le club catalan reçoit donc son quatrième Ballon d'or consécutif (deux pour Bonmati, deux pour Putellas), confirmant sa mainmise et celle de l'Espagne, championne du monde 2023, sur le football féminin mondial. Au-dessus des polémiques du Real.

Du duo Mbappé/Kane à Yamal, les autres trophées

En plus des Ballons d'or de Rodri et Aitana Bonmati, Kylian Mbappé et Harry Kane se sont partagé le trophée Gerd Müller de meilleur buteur et le prodige Lamine Yamal a remporté le prix Kopa de meilleur jeune.

Mais le capitaine de l'équipe de France, avec ses 52 buts au long de la saison, resté à Madrid en raison du boycott du Real qui conteste que Vinicius ou Dani Carvajal ne soit pas couronné, n'a pas pu venir chercher avec l'Anglais le prix Gerd Müller, le fameux «Bomber» allemand des années 1970.

A 17 ans, l'Espagnol Yamal est déjà la star du Barça et de la «Roja» championne d'Europe et succède à Jude Bellingham comme meilleur jeune joueur.

Dans les autres prix de la soirée du Théâtre du Châtelet à Paris, l'Argentin Emiliano Martínez, vainqueur de la Copa América 2024, a conservé le trophée de meilleur gardien, du nom de la légende Lev Yachine.

Le nouveau prix de meilleur entraîneur, créé cette année par le magazine France Football et l'UEFA, a été baptisé Johan Cruyff du nom de la légende néerlandaise du Barça et de l'Ajax Amsterdam, comme joueur et technicien. Les premiers couronnés ont été l'Anglaise Emma Hayes chez les femmes, coach de Chelsea devenue sélectionneuse des USA, et Carlo Ancelotti chez les hommes. Mais comme Mbappé il n'a pas pu recevoir son prix en raison du boycott du Real Madrid, qui conteste de cette façon qu'aucun de ses joueurs ne soit Ballon d'or. Le prix Socrates de l'engagement caritatif est revenu à l'Espagnole Jennifer Hermoso, pour son action dans le développement de l'égalité des sexes.

La joueuse était devenue célèbre à ses dépens en raison du baiser forcé du président de sa Fédération Luis Rubiales, qui a été écarté depuis, après la victoire de la «Roja» en Coupe du monde de 2023. «Cela signifie beaucoup pour moi», a-t-elle dit en recevant son prix, évoquant «la responsabilité des sportifs dans et hors du terrain» sur le sujet de l'égalité. Ce prix «n'est pas seulement pour moi mais pour toutes mes coéquipières», a ajouté «Jenni» Hermoso.

Le palmarès complet

Ballon d'or masculin:
Rodri (ESP/Manchester City)

Ballon d'or féminin:
Aitana Bonmati
(ESP/FC Barcelone)

Trophée Johan Cruyff (meilleur entraîneur)

Carlo Ancelotti
(ITA/Real Madrid)

Trophée Johan Cruyff (meilleure entraîneuse)

Emma Hayes
(ENG/Chelsea/Etats-Unis)

Trophée Gerd Müller (meilleur buteur)

Kylian Mbappé (FRA/Paris Saint-Germain en 2023/24) et Harry Kane (ENG/Bayern Munich)
52 buts

Trophée Raymond Kopa (meilleur jeune)

Lamine Yamal
(ESP/FC Barcelone)

Trophée Lev Yachine (meilleur gardien):

Emiliano Martínez
(ARG/Aston Villa)

Prix Socrates (action caritative)

Jenifer Hermoso
(ESP/Tigres Monterrey)

Meilleure équipe masculine:
Real Madrid

Meilleure équipe féminine:
FC Barcelone

CR Belouizdad Abdelkader Amrani ne quittera pas le Chabab

Abdelkader Amrani, l'entraîneur du CR Belouizdad a expliqué à la radio nationale qu'il n'avait pas l'intention de quitter le navire en dépit des rumeurs qui circulent ces deux derniers jours sur son avenir à la tête du club qui traverse une mauvaise passe en ce début de saison en championnat. «J'ai été agréablement surpris d'apprendre que j'avais une envie de quitter le Chabab. L'équipe a besoin de sérénité qu'autre chose. Ce n'est pas le moment de perturber le groupe», a expliqué Amrani et d'ajouter : «Je me dois d'assumer mes responsabilités et faire le nécessaire pour essayer de sortir de cette période de crise. On a besoin de sérénité à l'heure actuelle et on doit faire tout ce qu'il faut pour essayer de sortir de cette mauvaise passe. On a fait un mauvais départ avec un manque de préparation et beaucoup de blessures. Cela a complètement chamboulé mes plans pour dégager une équipe-type. En tous cas, on est animé d'une grande volonté pour sortir le club de cette mauvaise spirale». Le match de la 7ème journée qui opposera le CR Belouizdad à la JS Saoura est reporté. En effet, prévu initialement pour le lundi 4 novembre, cette rencontre a



été finalement reportée à une date ultérieure par la ligue professionnelle de football. Et comme les Belouizdadi sont en stage à l'ESRHA à Ain Benian, ils vont donc prolonger leur séjour là-bas jusqu'à dimanche prochain. Qu'à cela ne tienne, ce report fait les affaires du CRB, selon le coach Amrani. «Je pense que le report va nous permettre de récupérer les joueurs blessés et c'est un grand avantage. Je parle de joueurs qui reviennent de blessure et qui sont avec le préparateur physique actuellement. Cela nous permettra de nous préparer afin d'aller chercher le déclic et retrouver la confiance. Après, il faut travailler lors des prochaines échéances et cela se fera avec l'aide des supporters», conclut le technicien du Chabab. Pour rappel, le CR Belouizdad n'a récolté que quatre points en six journées du championnat.

La vie des clubs Un match à huis clos pour l'USMA et l'ASO

Pour «jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique» (3ème infraction), l'USM Alger et l'ASO Chlef ont écopé d'un match à huis clos. Les deux clubs devront en outre, s'acquitter chacun d'une amende de 200.000 DA. Aussi, plusieurs joueurs et entraîneurs ont été condamnés à une amende de 100.000 DA pour contestation de décision. Il s'agit des Ouassa Younes (OA), Oukaci (OA), Djabout (NCM), El Mouden (MCEB), Bin Amir (PAC) ainsi que les deux techniciens Bouali Fouad (entraîneur en chef du MCEB) et Maaloul Nabil (entraîneur en chef USMA).

Lors de cette séance, la commission a infligé plusieurs amendes à de nombreux clubs pour utilisation de fumigènes. Le MCA et al JSK devront payer 200.000 DA plus une mise en garde avant le huis clos. Le CRB et le MC MCO devront s'acquitter d'une amende

Bilel Dziri nouvel entraîneur du Paradou AC

L'ancien international algérien Bilel Dziri a été désigné nouvel entraîneur du Paradou AC en remplacement du Tunisien Radhi Jaïdi dont le contrat a été résilié à l'amiable, indique le club algérois dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. «Le Paradou AC est heureux d'annoncer l'arrivée de Bilel Dziri en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première. Ce choix a été mûrement réfléchi par la direction du club, avec la conviction que son expérience et son expertise sauront mener l'équipe vers de nouveaux succès», écrit le Paradou AC sur sa page officielle sur Facebook. «Nous souhaitons au nouveau coach tout le succès possible dans cette nouvelle aventure et que cette collaboration sera couronnée de réussite pour notre club», a-t-on ajouté. L'ancien milieu de terrain du NA Hussein Dey puis de l'USM Alger, avait auparavant dirigé plusieurs clubs dont le dernier en date, l'ES Ben Aknoun. Au terme de la 6e journée, les «Académiciens» occupent la 14e place au tableau en compagnie de l'ASO Chlef avec 5 points chacun, à une longueur d'avance sur la lanterne rouge le CR Belouizdad. Lors de la prochaine journée (la 7e), le PAC sera en appel pour défier le samedi 2 novembre le MC El-Bayadh.

Ligue 1 (7e journée) O. Akbou -ES Mostaganem décalé au 3 novembre

Le match entre les deux promus : l'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem, comptant pour la 7e journée du championnat de la Ligue 1, prévu initialement le samedi 2 novembre, a été décalé de 24 heures, soit au dimanche 3 novembre au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (17h30), a indiqué la Ligue de football professionnel sur son site officiel. En effet, le stade de Béjaïa abrite un événement

mémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1er Novembre 1954. La 7e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec quatre matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme: US Biskra - JS Kabylie (16h00) et Olympique Akbou - ES Mostaganem (17h30).

Ligue 1 L'ASO Chlef toujours en panne de victoires

L'ASO Chlef a encore échoué à signer sa première victoire dans l'actuelle édition du championnat de Ligue 1, après six journées de compétition durant lesquelles cette formation a comptabilisé cinq matchs nuls et une défaite, dont le dernier en date à domicile contre l'USM Alger. Une situation que l'entraîneur des «Rouge et Blanc», Samir Zaoui, impute au manque de réalisme de son secteur offensif qui s'est contenté, jusque-là, de signer un seul but. « Nous avons abordé cette rencontre avec la ferme intention d'engranger les trois points de la victoire et provoquer par là-même le déclic, sauf que nous avons encore pêché par notre manque d'efficacité », a déclaré le patron

technique de l'ASO. Malgré cela, l'ancien défenseur international n'a pas tari d'éloges sur ses protégés, qui ont rendu, selon lui, une «copie honorable contre une très bonne équipe de l'USM Alger», ajoutant que les nombreuses occasions franches créées par ses protégés «sont rassurantes» en vue de la suite du parcours. «Nous allons continuer à travailler sur ce registre pour rendre notre attaque plus performante. Il ne faut pas oublier que nous avons effectué une préparation d'intersaison perturbée, en raison du retard accusé en matière de recrutement et toutes les autres difficultés face auxquelles le club était confronté, notamment sur le plan financier», a-t-il encore dit. A l'adres-

se des supporters chéliens qui commencent à nourrir des inquiétudes quant à l'avenir de leur formation parmi l'élite, Zaoui s'est engagé à redresser la situation «dans les meilleurs délais». «L'équipe s'améliore au fil des matchs. Nous avons du potentiel dans notre effectif, il nous manque seulement de concrétiser les occasions créées pour provoquer le déclic. Cela dit, le championnat est encore long, et rien n'est encore joué. On fera tout pour remettre le train sur rails», a-t-il promis. Après six journées de compétition, les Chéliens partagent la 14e place au classement avec le Paradou AC, comptabilisant chacun 5 points et devançant d'une seule unité la lanterne rouge, le CR Belouizdad.

Ligue 2: Centre-Ouest Le MC Saïda confirme son réveil

Le MC Saïda a infligé sa première défaite à la JS El Biar (1-0), lors du match décalé de la 7e journée du championnat de Ligue 2, confirmant son réveil après un début difficile dans cette épreuve. Il s'agit du deuxième succès du Mouloudia, qui a retrouvé la Ligue 2 amateur, après avoir passé une saison en interrégions et qui lui a permis de s'extirper de la zone rouge. En trois rencontres, les «Vert et Rouge» ont réussi à engranger sept points sur neuf possibles, et ce, sous

la houlette de leur nouvel entraîneur, Bouziane Rahmani, qui a débuté la saison sur le banc de la JS Jijel, nouveau promu en deuxième division. Rahmani, qui a succédé à Mokhtar Assas après le nul à domicile face au WA Mostaganem, lors de la 4e journée, a salué la victoire des siens contre le dauphin du groupe Centre-Ouest, mettant en valeur «la grande détermination» des joueurs pour décrocher un «succès bien mérité». Il a, en outre, souligné que son objectif

Angleterre : Rayan Aït Nouri distingué en Premier League

L'international algérien Rayan Aït Nouri figure dans l'équipe-type de la neuvième journée de Premier League publiée par la BBC Sports. Auteur d'un but ce week-end, permettant à son équipe d'arracher le nul face à Brighton après sept défaites consécutives, Rayan Aït Nouri a vu sa bonne performance récompensée.

En effet, l'international algérien figure dans l'équipe type de la neuvième journée du championnat anglais révélée par la BBC Sports et concoctée par l'ancien joueur anglais Troy Deeney. L'international algérien a pour l'instant disputé 10 matches, marqué trois buts et délivré deux passes décisives toutes compétitions confondues.



Arabie S. : Houssem Aouar préservé par Laurent Blanc

Malgré ses belles prestations et son retour en force cette saison avec Al-Ittihad, Houssem Aouar a brillé de son absence lors du dernier match en date du club saoudien en Coupe contre Al-Jandal.

En réalité, cette absence n'est autre qu'un choix tactique de son entraîneur... Après une saison compliquée à l'AS Roma, marquée par un manque de temps de jeu, Houssem Aouar a rejoint Al-Ittihad cet été, où il a rapidement retrouvé ses repères. L'international algérien a d'ailleurs déjà marqué cinq buts et délivré deux passes décisives en huit apparitions en championnat, tout en étant un indiscutable du onze de départ. Toutefois, l'état physique d'Aouar continue de susciter des interrogations. Bien qu'il soit attendu à chaque rencontre, il a été écarté cette fois-ci par son coach Laurent Blanc du match contre Al Jandal, comptant pour les huitièmes de finale de la coupe. Cette décision a été prise pour le préserver pour le prochain match décisif contre Al Ahli, où il retrouvera son compatriote Riyad Mahrez. A noter que Karim Benzema a eu droit au même traitement, pour également les mêmes raisons.

En même temps, cette décision du coach soulève des questions quant à l'état physique du joueur. Laurent Blanc compte donc sans doute sur Aouar pour le derby contre Al Ahli ce 31 octobre. Actuellement second au classement du championnat avec 21 points, Al-Ittihad se trouve à seulement trois points du leader, Al Hilal, qui en compte 24. Chaque point sera donc crucial cette saison dans la course au titre, et Aouar, malgré ses pépins physiques, est attendu comme un atout majeur pour cette rencontre décisive, mais aussi pour la reste de la saison.

Chine

Une troisième femme envoyée dans l'espace

La seule Chinoise ingénier de vol spatial a confié mardi son impatience d'aller «dire bonjour aux étoiles», à la veille de son envol en compagnie de deux autres astronautes pour la station spatiale Tiangong.



Agée de 34 ans, grand sourire sur le visage, Wang Yaping a également fait part, face aux journalistes, de son envie de «goûter aux joies de l'apesanteur» lors de cette mission Shenzhou-19 qui sera lancée aujourd'hui.

«Comme tout le monde, je rêve d'aller voir la station spatiale chinoise, a déclaré celle qui deviendra par la même occasion la troisième femme chinoise envoyée dans l'espace - après Liu Yang (2012) et Wang Yaping (2013).

Le grand objectif de la Chine à court terme est d'envoyer une équipe sur la Lune d'ici 2030, puis d'y achever aux alentours de 2035 la construction d'une base de recherche scientifique internationale.

Le vaisseau de la mission Shenzhou-19 doit être lancé aujourd'hui. Depuis le centre de lancement de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, a annoncé l'agence spatiale chargée des vols habités (CMSA).

L'équipage sera dirigé par Cai Xuzhe, 48 ans, qui avait participé à Shenzhou-14 en 2022.

Il sera accompagné par les astronautes Song Lingdong, ex-pilote de l'armée de l'air âgé de 34 ans, et sa collègue Wang Yaping. Elle est actuellement la seule femme ingénier de vol spatiaux en Chine, selon la CMSA.

- PETITE GRAINE -

En combinaison bleue frappée du drapeau rouge chinois, le trio s'est présenté devant la presse derrière une vitre afin notamment d'éviter toute contamination avant le départ.

Le vétéran Cai Xuzhe a assuré devant son pupitre que l'équipage était «entièlement préparé mentalement, techniquement, physiquement et psychologiquement» pour la mission. Son collègue Song Lingdong s'est, lui, remémoré sa jeunesse.

«À l'âge de 13 ans, j'avais regardé avec mes camarades de classe le lancement réussi de Shenzhou-5», la mission qui avait envoyé le premier Chinois dans l'espace en 2003, a-t-il raconté.

«C'est à ce moment que cette petite graine de l'envie de voler a commencé à germer dans mon esprit», a-t-il indiqué, soulignant sa «fierté» d'aller dans l'espace.

Le trio sera accueilli dans la station Tiangong («Palais céleste») par les trois astronautes de la mission précédente, Shenzhou-18, en orbite depuis avril et qui redescendront sur Terre le 4 novembre, a indiqué mardi la CMSA.

Le nouvel équipage, celui de Shenzhou-19, doit rester dans le laboratoire orbital jusqu'à fin avril ou début mai.

Durant leur séjour, ils se feront notamment livrer via le vaisseau-cargo Tianzhou-8, qui doit venir s'arrimer à la station spatiale en novembre, des briques fabriquées à partir de composants imitant le sol lunaire, a indiqué la télévision étatique CCTV.

- OBJECTIF LUNE -

Ces briques seront testées dans l'espace, afin d'évaluer leur résistance à des conditions extrêmes (rayonnement, gravité, température, etc.) et de déterminer si le sol lunaire peut constituer, ou non, un matériau adapté à la construction d'habitats sur l'unique satellite naturel de la Terre.

En raison du coût élevé du transport dans l'espace, les scientifiques chinois espèrent pouvoir utiliser en priorité ce sol lunaire pour la construction de la future base, selon CCTV.

Tiangong est semblable en taille à l'station russe-soviétique Mir, mais bien plus petite que la Station spatiale internationale (ISS). Elle est également connue sous le nom de CSS (pour «Chinese Space Station» en anglais).

La Chine a en partie été poussée à construire son propre laboratoire orbital en raison du refus des Etats-Unis de l'autoriser à participer à l'ISS. Une loi américaine interdit toute collaboration entre autorités spatiales américaines et chinoises.

Le géant asiatique a considérablement développé ses programmes spatiaux depuis une trentaine d'années, injectant des milliards d'euros dans ce secteur afin d'arriver au niveau des Etats-Unis, de la Russie ou de l'Europe.

La Chine avait posé en 2019 un engin spatial (la sonde Chang'e-4) sur la face cachée de la Lune, une première mondiale. Elle avait fait atterrir en 2021 un petit robot sur Mars. Elle espère utiliser Tiangong pendant environ une dizaine d'années.

Europe

Alerte sur une «contamination généralisée» au mercure du thon en conserve

Le thon en conserve est largement contaminé au mercure, une substance nocive pour la santé, dénoncent mardi dans un rapport les ONG Bloom et Foodwatch, qui demandent à la grande distribution et aux pouvoirs publics de «prendre des mesures d'urgence», dont l'abaissement des limites autorisées.

«Bloom a sélectionné aléatoirement 148 boîtes de conserve dans cinq pays européens (France, Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie) et les a fait tester par un laboratoire indépendant: 100 % des boîtes sont contaminées au mercure», révèle l'enquête menée par l'ONG Bloom.

L'association de défense de l'environnement affirme que pour plus d'une boîte sur deux, la teneur en mercure dépasse la limite maximale fixée pour d'autres espèces de poissons, soit 0,3 mg/kg.

«Les teneurs maximales en mercure du thon aujourd'hui en vigueur en Europe ont été établies en fonction du taux de contamination des thons constaté et non en fonction du danger que représente le mercure pour la santé humaine, afin d'assurer la vente de 95 % des thons», relève l'enquête.

Elles ont ainsi été fixées à 1 mg/kg pour le «poids frais» et non le produit fini, dans la conserve.

«C'est la raison pour laquelle le thon, espèce parmi les plus contaminées, se voit attribuer une tolérance maximale en mercure trois fois plus élevée que celle des espèces les moins contaminées».

Pour les deux ONG, «aucune raison sanitaire ne justifie cet écart: le mercure n'est pas moins toxique s'il est ingéré via du thon, seule la concentration de l'aliment en mercure compte».

Le mercure, présent notamment dans les dépôts atmosphériques provenant des centrales à charbon, est classé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) parmi les dix substances les plus préoccupantes pour la santé publique.

Dans l'océan, le mercure se mélange à des bactéries et se transforme en méthylmercure, un dérivé encore plus toxique.

«Le mercure élémentaire et le méthylmercure sont toxiques pour les systèmes nerveux (...); des troubles neurologiques et comportementaux peuvent être observés après exposition», indique l'OMS.

En France, la marque Petit Navire est particulièrement pointée du doigt: une de ses boîtes affiche une teneur de 3,9 mg/kg.

Face à ce qu'elles qualifient de «véritable scandale de santé publique», les ONG demandent des «mesures d'urgence».

Elles appellent la Commission européenne à s'aligner sur la teneur maximale la plus stricte qu'elle a fixée pour d'autres espèces, soit 0,3 mg/kg. «Nous exigeons que les pouvoirs publics renforcent la réglementation et, sans attendre, que les distributeurs ne commercialisent que des produits en dessous du seuil le plus protecteur», résume Camille Dorioz, directeur des campagnes chez Foodwatch.

Publicité

APPARTEMENTS

■ Vente F4, 137 m², D/F, 3^e étage, cuisine équipée, à Gambetta Oran, 13U/m² Tel : - 0783.31.04.35

■ A vendre appart F5, 165 m², 2 façades, cuisine équipée, 7^e étage, résidence 'Président' 37 rue Souhila Belahouel Boulan-

ger - Oran - 0772.94.81.89 - 0773.19.44.81

PENSÉE

TLEMÇANI Ahmed né le 27/03/1949 à Saïda, décédé le 30/10/2014 à Oran
Il y a déjà 10 ans depuis que nous a quittés notre regretté mari qui a laissé un vide dououreux pour moi ainsi que sa fille et depuis la vie avait trop changé. Le deuil en moi et la tristesse n'ont pas quitté mon cœur. Je souhaite que tous ceux qui l'ont connu, de près ou de loin, fassent une prière pour lui procurer la joie dans la vie céleste et dans un Vaste Paradis. Merci. La veuve

■ Vds des apparts F2-F3-F4et F5, cuisines équipées, box pour voiture, placards, dans une résidence à Fernandville - Bir el Djir - HLM - USTO - Maraval - Tel : 0560.07.67.88/ 0660.88.46.15

DIVERS

■ Vends à Oran 1.000 oliviers, variété sigoise, âgés de 20 ans - Tél : 0561.05.45.18

■ Vends fauteuil dentaire - ADEC - MARUS pneumatique Made in USA, avec système d'aspiration, en très bon état de marche. (Essai préalable). Prix : 180.000 DA. Téléphoner au : 0555.30.07.65

VILLAS

■ Vente maison à démolir superficie, 200 m², 2 façades avec 3 magasins, idéal pour promotion immobilière, à Maraval / Oran / Tél : 0550.06.49.85 / 0656.19.19.74

■ Vends villas sup : 150 - 200- 400 à 800 m², bien situées à St-Hubert, Canastel - Gambetta - Fernandville + Terrains de 400 à 1.200 m², à Millénium - Belgaïd - Canastel - 0772.43.37.38 - 0660.88.46.15

■ Urgent : Vends villa à Terga, actée + L'Foncier, 2 façades 226 m², toutes commodités, centre-ville, à 5 min des plages et 45 min d'Oran. Px 1,4 MD nég Poss payement en plusieurs fois. Tél : 0656.79.35.81

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM.
DAIRA DE AIN-NOUSSIY.
COMMUNE DE AIN-NOUSSIY.

Matricule fiscale : **084927059000138**

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Avec Exigences De Capacités Minimales

Monsieur Le président de l'assemblée populaire communal D'Ain Nouissy lance un avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigences de capacités Minimales pour :

Approvisionnement des cantines scolaires en matières alimentaires pour l'année budgétaire 2025.

Lot 01 : alimentation générale avec dépôt de pain.

Lot 02 : légumes et fruits.

Lot 03 : viandes et œufs

Condition d'éligibilité :

Le dossier commercial du fournisseur doit être électronique et inclure une activité : alimentation générale avec dépôt de pain.

Le dossier commercial du fournisseur doit être électronique et inclure une activité : vente des légumes et fruits.

Le dossier commercial du fournisseur doit être électronique et inclure une activité : vente de viandes et la possession d'une chambre froide dans magasin (propriété loyer ou rapport d'un Pétion par un observation judiciaire)

Les Soumissionnaires intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès bureau de marché de La commune de Ain-Nouissy contre un paiement de 10 000.00 DA (non remboursable).

Les offres accompagnées des pièces administratives et fiscales réglementaires seront adressées sous trois enveloppes sous plis fermés à monsieur le Président de L'A.P.C de Ain-Nouissy, l'enveloppe extérieure Anonyme devra porter en plus de l'adresse. Intitulé du projet et la mention suivante :

"**Avis d'appel d'offre ouvert a ne pas ouvrir**" .

Cette enveloppe extérieure doit contenir trois enveloppes séparées relatives l'une a le dossier de candidature, l'autre l'offre technique et la troisième l'offre financière.

➤ Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature dûment remplie datée et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplie datée et signée par le soumissionnaire.
- Copie du statut pour la personne morale le cas échéant.
- Copie Registre de commerce électronique dans le domaine.
- Copie de document les autorisations permettant aux personnes de remplir les obligation de l'établissement
- Liste des moyens matériels justifiés par des copies des cartes grises, assurances en cours de validité ou contrat de location par un notaire agréé.

- Copie du Bilan fiscal du trois dernières années (2021-2022-2023)exercice visé les services des impôts dûment habilité.

➤ Offre technique

- La déclaration à soucrire dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) renseigné, signé et paraphé sur chaque page et écrire en dernier page « Iue et accepté » par le soumissionnaire.

- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée sur chaque page et écrire en dernier page « Iue et accepté » par le soumissionnaire.

➤ Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, cachet et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie en chiffre et en lettre, datée, cachet et signée par le soumissionnaire.
- Le dénil estimatif et quantitatif dûment remplie, datée, cachet et signée par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la 1ère parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux

Les offres seront déposées au siège de la commune de Ain-Nouissy a 10:00 h.

L'ouverture des plis aura lieu au siège de la commune de Ain-Nouissy a 10:00 h correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour Férié ou un jour de repos l'égalé, La durée de préparation des offres est prolonger jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres est égale la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux Soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Ain-Nouissy le :

Le Président de l'A.P.C

ANEPE N° 2431013448 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL TURCK
COMMUNE D'AIN EL TURCK

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2024

N.I.F : 098431099101034 A.I : 31090117011

La commune d'Ain El Turck lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation du service public, concernant le projet :

« Etude, suivi et réalisation d'un réseau d'Assainissement Haï Bouseville avec station de relevage »

- Lot : Réalisation d'un réseau d'assainissement Haï Bouseville avec station de relevage »

Le retrait des cahiers des charges se fera auprès du service contractant (secrétariat général) commune d'Ain El Turck contre un paiement de la somme de 10.000.00 DA au compte du Trésorier intercommunal contre une quittance de versement de la somme précisée.

Les offres doivent être déposées au bureau du Secrétariat général sous triples plis anonymes

1/ **Dossier de candidature** : l'enveloppe relative à cette offre contient les pièces suivantes en copies:

- Une déclaration de candidature (selon modèle joint) remplie, datée et signée
- Une déclaration de probité (selon modèle joint, remplie, datée et signée)

- Certificat de qualification et de classification en cours de validité 03 et plus activité principale hydraulique

- Attestations de bonnes exécutions délivrées par les maîtres d'ouvrages publics

- Extrait de rôle apuré et en cours de validité

- Copie du casier judiciaire en cours de validité

- Numéro d'identification fiscale (NIF)

- Déclaration annuelle des salariés CNAS, CASNOS, et CACOBATH copie en cours de validité

- Bilan financier des 03 dernières années (2021, 2022, 2023) dûment visées par les Impôts ou Commissaire aux comptes

- Une copie du registre de Commerce électronique visé par le CRNC

- La liste des moyens matériels, cartes grises au nom du propriétaire avec assurance obligatoire en cours de validité pour les moyens matériels roulants et des factures d'achat et un PV d'inventaire pour les moyens matériels non roulants

- La liste des moyens humains (encadrement destiné au projet avec leurs CV et diplôme) déclarés à la CNAS

- Les statuts pour les sociétés (SARL ou EURL)

- Attestation de dépôt des comptes des fonds sociaux pour les sociétés délivrées par le Centre des registres de commerce (SARL ou EURL)

- Certificat de solvabilité

2/ **L'offre technique** : L'enveloppe relative à cette offre contient les pièces suivantes en copies:

- La déclaration à soucrire datée et signée avec la mention « Iu et accepté »

- Le cahier des charges signé et paraphé avec la mention « Iu et accepté »

- Un planning de réalisation des travaux établi par le soumissionnaire (selon modèle annexé)

- Mémoire technique et justificative signée et paraphée et dûment renseignée

3/ **L'offre financière** : L'enveloppe relative à cette offre contient les pièces suivantes :

- La lettre de soumission signée et paraphée

- Bordereau des prix unitaires rempli et signé

- Devise quantitatifs et estimatifs rempli et signé

La durée de la préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux (en arabe et en langue étrangère) et le BOMOP

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième jour, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux à 10h00

L'ouverture des plis est publique, fixée au dernier jour de dépôt des offres à 10H au siège de l'APC d'AET.

L'enveloppe externe devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2024

COMMUNE D'AİN EL TURCK, BD Med KHEMISTI

«Etude, suivi et réalisation d'un réseau d'Assainissement Haï Bouseville avec

Station de relevage - Lot : Réalisation d'un réseau d'Assainissement,

Haï Bouseville avec station de relevage»

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant cent-cinq (105) jours à compter de la date limite de dépôt des offres

Le Président de l'Assemblée Populaire

Communale d'Ain El Turck

ANEPE N° 2431013291 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POUPLAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTOIN DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALER

ISSAD KHALED MASCARA

Annonce de la résiliation de la transaction

-Conformément aux articles 150-151 Décret présidentiel n° : 247/15

Du : 16/09/2015 contractant réglementation des transactions publiques et des mandat d'utilité publique .

-selon l'appel d'offres ouvert avec une exigence de capacité minimale n° 01/2024 au moyen d'une annonce dans le journal national arabophone "الراي الحار"

le : 02/04/2024 et le journal national arabophone National en français "LE QUOTIDIEN" du : 31/03/2024 et relatif au projet pharmaceutique lot n° 01 :

Réactifs Et Produits De Laboratoires (S/Lot 01 : Réactifs De laboratoires) et lot n°02 : films et Produits D'imagerie Médicale et D'exploration et divulgation (sur l'accord n° 24/26 du : 18/08/2024 conclu entre la société SARL ELECTRA SILA.

-Propriétaire publique issad khaled le 17 septembre 2024 publie dans deux journaux nationaux de la jeunesse français date : 15/09/2024 journal "الحياة العربية"

-Sur la base des excuses n° 02 : adressées à la société SARL ELECTRA SILA BLIDA Objet social .

-Route Universitaire lunisi Ali n 05 etat d' afron Blida avec l'accord n 24/26 date 18/08/2024 lie a l'approvisionnement de l'institution hospitalière publique issad -khaled publie dans le journal la national et régionale francophone de 22/09 et le journal national arabophone "الحياة العربية" le : 23/09/2024

-le directeur de l'hôpital issad-Khaled annonce la résiliation de la transaction n 24/26 en date du : 18/08/2024 .

28 OCT 2024
Mascara le :
Directeur

ANEPE N° 2431013451 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM

EPIC MOSTA-PROPRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Numéro d'identification fiscal : n° 001627019000453

N° 04/2024

L'Etablissement, EPIC MOSTA-PROPRE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour; Marché a commander: Acquisition des Plantes et Végétaux

L'appel d'offre objet du cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires suivants :

1-capacités professionnelles :

Toutes les entreprises détenant un registre de commerce dans le domaine requis peuvent soumissionner: pépinière agréé ou registre de commerce spécialité pépinière.

2-capacités techniques :

-Ayant une (01) référence professionnelle dans un projet similaire délivré par les services contractants portant l'objet de l'opération dans les dix (10) dernières années.

3-capacités financières :

-Ayant une moyenne de chiffre d'affaires égale ou supérieur (2 500 000,00DA) au cours des trois(03) dernières années (2021-2022-2023) justifié par des copies des bilans financiers des trois dernières années 2021, 2022 et 2023 visés par les services des impôts.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de 3 000,00 DA (Trois Mille Dinars) non remboursable auprès du comptable de l'entreprise au niveau des

EPIC MOSTA PROPRE

Bureau des marchés Boulevard BENYAHIA Belkacem Mostaganem Tél/Fax : 045 43 92 81

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière ,chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE »

Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES n° 04/2024

« Acquisition des Plantes et Vég



HYPROC SHIPPING COMPANY S.A.
AU CAPITAL DE 40.000.000.000 DA

NIF N° : 0 999 3101 03669 77
Tél : 213.41.82.15.15/16.16 fax : 213.41.82.18.18

NOTICE OF UNSUCCESSFUL

Of the International open call for prequalification

N° 07/HYPROC SC/C&O/2024
FOR THE PURPOSE OF ESTABLISHMENT OF SHIOPWNER'S SHORTLIST

HYPROC Shipping Company, ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 – Oran - Algeria informs all the candidates whom participate in the international open call of prequalification N° 07/HYPROC SC/C&O/2024 for the purpose of establishment of shipowner's shortlist, published on:

BAOSEM N° 2288 the 12/08/2024, and in the national newspapers:

CAP DZ of 11/08/2024 ;

Quotidien d'Oran of 11/08/2024 ;

El Djoumhuria of 12/08/2024,

that this call for prequalification is said unsuccessful by the Opening and evaluation Offers Committee's, in accordance with HYPROC SC's procedure N° 08-R2 dated on 11/02/2024 for the reason: no offer received.

ANEPE N° 2431013442 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République algérienne démocratique et populaire
وزارة السكن و العمران والبيئة
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
دوزان الترقية والتعمير العقاري والإسكان
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N° : 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 93 /2024

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD 100/800 LPL TR 2024 HASSI MAMECHE Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie quatre (04) et plus en :

- a) Activité principale bâtiment.
 - b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publics et/ou hydraulique
- 2- Avoir réalisé deux (02) projets de la catégorie « B » ou plus, justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2021-2022-2023 supérieur ou égale à 60.000.000.00 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem siège Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 93 /2024»
la Réalisation en TCE y compris VRD 100/800 LPL TR 2024 HASSI MAMECHE Wilaya de Mostaganem

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint), renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2021-2022-2023 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du ou des signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copie des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait du rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivré au niveau de lieu d'activité. du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériaux non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

Déclaration à soumettre (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.

Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.

Planning d'exécution des travaux avec un délai de 18 mois incluant toutes les phases des travaux.

Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.

- Le délai de préparation des offres est fixe à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.

- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed

- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 H 00.

- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance D'ouverture des plis seront Prorogées jusqu'au 1^{er} jour ouvrable.

- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compté de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEPE N° 2431013470 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024



جامعة فنطاطة، سلا 25555 مادمة معطوبة
HÔTELLERIE, TOURISME & THERMALISME
مؤسسة التسيير السياحي في تلمسان

ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE TLEMCEN

EGTT

EPE - SPA au Capital Social de 308 000 000 DA

Avis d'attribution provisoire

L'entreprise de gestion touristique de Tlemcen porte à la connaissance de tous les soumissionnaires participant à l'avis de consultation national N°03 /2024 pour les travaux de réhabilitation, modernisation et réaménagement de la station thermale HAMMAM BOUHAJJAR (Ain Temouchent) Lot 01 :Mobilier ,Lot 02 :Linge, lot 03 : Électromenager, et l'avis de consultation national N°02 /2024 relative au travaux d'acquisition et la mise en service des serrures RFID pour les portes d'accès des chambres à l'hôtel les zianides.

qu'après l'ouverture des plis, étude, analyse et évaluation des offres techniques et financières des soumissionnaires conformément à la méthodologie prévue dans le cahier des charges, les résultats étaient comme suit :

Lots	Soumissionnaire Retenu	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Délai	N.I.F	Observations
01 : Mobilier	EURL SUMMER VANGUARD ALGERIE	68	15.861.034,00	28 jours	002116120223569	Moin disant
02 : Linge	-	-	-	-	-	Infructueux
03 : Electroménager	-	-	-	-	-	Infructueux
Travaux d'acquisition serrure RFID pour porte accès chambres hôtel les zianides	-	-	-	-	-	Infructueux

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux auprès de la direction générale de l'Entreprise de Gestion Touristique de Tlemcen, à l'adresse suivante : Cité la mutuelle agricole –Tlemcen.

Adresse : cete la mutuelle Agricole (CRMA) Tlemcen
Tél : 213 (043) 41-95-81 / Fax : 213 (043) 41-95-45
E-mail: contact@egtt-dz.com

ANEPE N° 2431100990 Le Quotidien d'Oran 30/10/2024



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République algérienne démocratique et populaire
وزارة السكن و العمران والبيئة
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
دوزان الترقية والتعمير العقاري والإسكان
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N° : 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 94 /2024

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris VRD 80/800 LPL TR 2024 KHEIREDDINE Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

1- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en :

- a) Activité principale bâtiment.
- b) Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publics et/ou hydraulique

2- Avoir réalisé un projet de la catégorie « B » ou plus, justifier par des attestations de bonne exécutions délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

3- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années -2021-2022-2023 supérieur ou égale à 40.000.000.00 DA et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem siège Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 94 /2024»

la Réalisation en TCE y compris VRD 80/800 LPL TR 2024 KHEIREDDINE Wilaya de Mostaganem

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint), renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années -2021-2022-2023 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du ou des signature (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévues juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait du rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivré au niveau de lieu d'activité. du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériaux non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dument justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

Déclaration à soumettre (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et datée.

Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.

Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.

Planning d'exécution des travaux avec un délai de 16 mois incluant toutes les phases des travaux.

Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page -13-14).</

• 2

21.00 Dans l'ombre



11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00

13.50 Ça commence aujourd'hui
15.05 Ça commence aujourd'hui

16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire

18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

Série dramatique - France - 2024
Saison 1 - Episode 1/6 : 50,47%
Avec Swann Arlaud, Melvil Poupaud, Karin Viard, Evelyne Brochu
Dimanche 1er décembre 2024. Alors qu'il n'était pas favori, Paul Francoeur, ancien garde des Sceaux, remporte de peu la primaire chargée de désigner le candidat de la droite pour la prochaine élection présidentielle. La campagne présidentielle démarre et les urgences s'accumulent, notamment restaurer l'unité avec Marie-France Tréneau, la rivale de Francoeur aux primaires, qui peine à digérer la défaite.

• 3

21.05 Des trains pas comme les autres



10.35 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine

12.15 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte

14.25 Un cas pour deux
16.45 Duels en familles

17.20 Slam
18.05 Questions pour un champion

19.00 ICI 19/20 édition toutes régions

19.50 Tout le sport
20.20 Un si grand soleil

Saison 14 - Episode 7
- Vietnam, de la baie d'Halong aux portes du Laos
Philippe Goulier sillonne le Vietnam. Son périple commence dans la légendaire baie d'Halong, berceau de mythes draconiques. À Hanoï, il s'émerveille devant un train urbain qui se faufile au ras des habitations. Dans le nord-ouest, il contemple les rizières sculptées des Hmongs. Près de Hué, il suit les traces d'une ancienne voie ferrée française, vestige d'un ambitieux projet colonial.

• 4

21.00 Une journée avec Jacques Brel



10.58 Idéfix et les Irréductibles

12.07 Les Croods (Pré)histoires de famille

13.45 C'est toujours pas sorcier

14.15 Scooby-Doo et le fantôme gourmand

16.01 Molusco

17.58 Oscar & Malika toujours en retard

18.10 Okoo-koo

18.53 Petite Casbah

19.45 Organisation Super Insolite

20.40 T'es au top

Une journée dédiée à Jacques Brel rassemble plus d'une vingtaine d'artistes, dont Alain Souchon, Thomas Dutronc, Louane, Salvatore Adamo, Enrico Macias, Dave, Mentissa, Stephan Eicher, Camille Lellouche, Lio, Sofiane Pamart. Ils se réunissent sous la direction de Gaëtan Roussel, revisitant des chansons emblématiques dans des lieux évocateurs des différentes étapes de sa vie, de Bruxelles à Roubaix, de Paris à Amsterdam, révélant des trésors inattendus.

• 5

arte

C 8

09.50 Le Mag de la santé

10.50 La p'tite librairie

10.55 Arnaques à l'italienne

13.00 Les forêts de mangrove

13.35 Le Mag de la santé

16.12 Imprévu

16.30 Zèbre, une vie haute en couleur

17.40 C dans l'air

18.55 C à vous

20.00 Vu

20.05 C à vous la suite

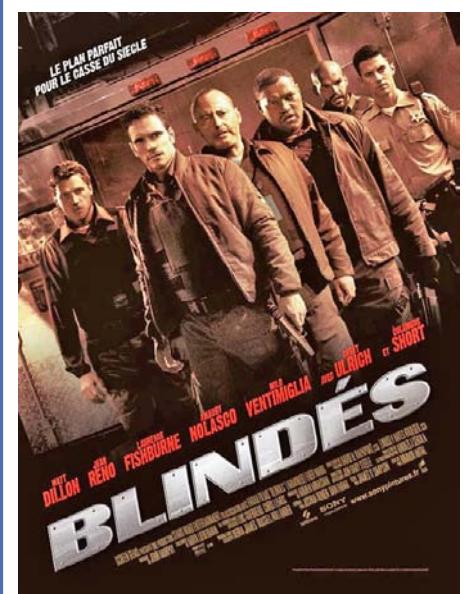
21.05 La grande librairie

22.35 Expression directe

22.40 C ce soir

10.55 Secrets sauvages du patrimoine
12.25 Animaux, l'art d'être parent : Quand la famille s'agrandit
15.45 Okavango . Le fleuve des rêves
16.30 Kenya : la terre des contrastes
17.20 Invitation au voyage
18.55 Tourisme et alcool à Majorque
19.30 Le dessous des images
20.05 28 minutes
20.50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20.55 The Reader
22.55 Kate Winslet, résolument actrice
23.45 Nina Wu

09.09 Télé-achat
09.34 L'éphéméride
09.39 Chez Jordan De Luxe
10.44 Chapeau bas Père Noël !
12.28 La sélection du jour
12.36 JT
12.39 William à midi : première partie
13.39 William à midi
14.05 Inspecteur Barnaby
18.04 Pascale, Eric, Yann et les autres
18.56 La tribu de Baba
19.49 Touche pas à mon poste
21.20 Bandit
23.03 Gasoline Alley



RTL 9 20.55

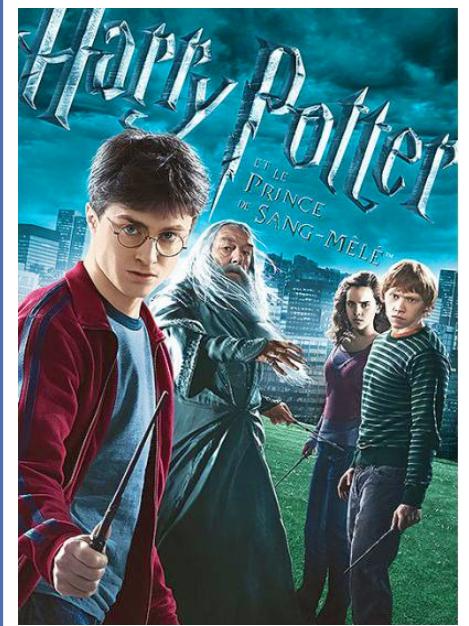
BLINDÉS

Thriller - Etats-Unis - 2009

Avec Matt Dillon, Jean Reno, Laurence Fishburne, Amaury Nolasco
Après la mort de ses parents, Ty rentre d'Irak où il était soldat pour s'occuper de son petit frère. Pour faire face aux factures, il accepte de travailler comme convoyeur de fonds pour la société qui employait son père.

TMC 21.25

HARRY POTTER ET LE PRINCE DE SANG-MÊLÉ



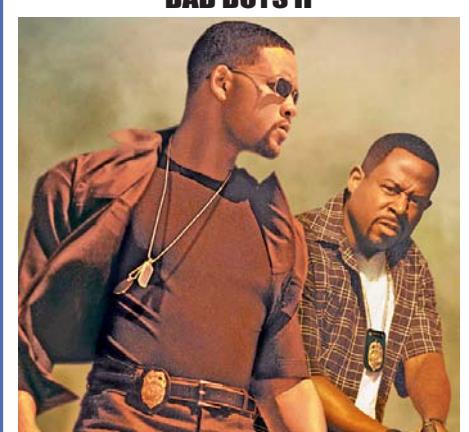
Film fantastique - Royaume-Uni - Etats-Unis - 2009

Avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson, Jim Broadbent

L'eau démoniaque de Voldemort se resserre sur l'univers des 'Moldus' et le monde de la sorcellerie. Poudlard a cessé d'être un havre de paix, le danger rode au cœur du château. Cependant, Dumbledore est plus décidé que jamais à préparer Harry à son combat final, désormais imminent.

CINE + FRISSON 20.50

BAD BOYS II



Film d'action - Etats-Unis - 2003

Avec Will Smith, Martin Lawrence, Jordi Mollà, Gabrielle Union

Mike Lowrey et Marcus Burnett, inspecteurs de la brigade des stupéfiants de Miami, sont sur les traces de Tapia, parrain de la mafia cubaine, qui s'apprête à vendre une nouvelle drogue aux Etats-Unis. Au cours de leurs investigations, ils croisent Sydney, la sœur de Marcus et agent de police, qui mène sa propre enquête sur un vaste réseau de dealers russes.

TF1

21.10 Les experts : Las Vegas



10.30 Amour, gloire et beauté

11.00 Les Feux de l'amour

11.50 Les douze coups de midi

13.00 JT 13h

13.50 Plus belle la vie, encore plus belle

14.20 Noël a disparu !

16.00 Prochain arrêt, Noël

17.30 Star Academy, la quotidienne

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartenir

20.00 JT 20h

21.00 C'est Canteloup

TÉLÉVISION

Série policière - Etats-Unis - 2021
Saison 1 - Episode 1/10

- Retour à Las Vegas

Avec Paula Newsome, Matt Lauria, Mandeep Dhillon, Mel Rodriguez

Le laboratoire scientifique de résolution de crimes pourrait bien être démantelé. Des milliers de meurtriers condamnés se verront ainsi libres de déambuler dans les rues de Las Vegas.

M6

21.10 La France a un incroyable talent



Saison 19 - Emission 2 : les auditions

Présenté par Karine Le Marchand, Marianne James, Sugar Sammy, Hélène Ségar, Eric Antoine

Pour cette deuxième soirée d'auditions, les candidats donnent tout dans l'espoir de séduire le jury et décrocher leur place en quart de finale. Mieux, cette saison encore, les artistes peuvent espérer accéder directement à la demi-finale grâce aux cinq Golden-Buzzer en possession des jurés et de Karine Le Marchand.

CANAL+

21.09 Thomas VDB s'accorde



10.02 L'hebd'Hollywood

10.16 Aquaman et le Royaume perdu

12.16 La boîte à questions

12.27 En aparté

13.01 Clique

13.35 Wonka

15.28 Jeff Panacloc :

A la poursuite de Jean-Marc

16.55 Heureux gagnants

18.50 Tchi tcha

19.17 La boîte à questions

19.22 Clique

19.57 En aparté

TFX

W9

09.52 Juan Carlos : la chute d'un roi

11.40 Fautes

entrer l'accusé

12.52 Mystérieux objets

14.24 Le catalogue

Goering : une

collection d'art

et de sang

16.01 L'histoire

des sitcoms

17.31 La guerre

des trônes,

la véritable histoire

de l'Europe

19.25 American

Pickers, la

brocante made

in USA

20.55 Franklin D.

Roosevelt

22.23 Tina

11.40 Clap !

12.25 TFX infos

13.20 Les frères

Scott

16.00 Quatre

mariages pour une

lune de miel

19.00 Star Academy, la quotidienne

20.05 Plus belle la vie, encore plus belle

21.05 Détox ta

maison, 7 jours pour

tout ranger

TF1

09.25 Lucifer

13.00 Une saison

au zoo

19.10 The Big

Bang Theory

</div

Bélier 21-03 au 20-04

Particulièrement sensible à votre partenaire, vous pensez de plus en plus à cette soirée qui promet d'être romantique ! Faites durer ce bonheur...

Taureau 21-04 au 21-05

Un brin morose ou triste ? Arrêtez de vous faire du souci et ouvrez votre cœur. C'est votre partenaire qui n'attend que ça. Célibataire, donnez autour de vous !

Gémeaux 22-05 au 22-06

Votre vive imagination vous fait rêver ou fantasmer alors que la réalité quotidienne semble des plus basiques. Pourquoi ne pas en faire un poème, un dessin ou une chanson ?

Cancer 22-06 au 22-07

L'atmosphère familiale est un peu tristounette ? Qu'importe, votre enthousiasme peut l'emporter, à partir du moment où vous ne vous prenez pas trop au sérieux.

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous accordez un peu plus d'importance à votre famille ou à votre voisinage. Vous communiquez plus aisément et du dialogue naissent de bonnes idées.

Vierge 24-08 au 23-09

C'est le moment de communiquer davantage, surtout dans vos activités car vos revenus peuvent sensiblement s'améliorer.

Balance 24-09 au 23-10

Aujourd'hui, vous avez envie de vous faire plaisir et vous avez raison ! Ce n'est peut-être pas cela qui vous vous redonner le moral, mais cela y contribuera...

Scorpion 24-10 au 22-11

Aujourd'hui, vous avez envie qu'on vous laisse tranquille, qu'on "vous lâche les baskets". Si vous vous exprimez sans être désagréable, vous pourrez profiter d'une paix royale...

Sagittaire 23-11 au 21-12

Cette période de retrait du monde peut vous permettre de prendre du recul par rapport à vos projets ou à vos amitiés. Sans dramatiser... ni culpabiliser !

Capricorne 22-12 au 20-01

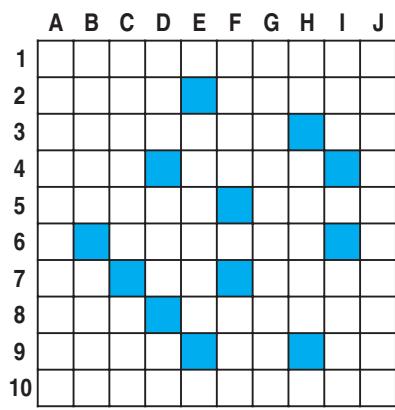
Même si tous vos objectifs n'ont pas été atteints, continuez d'avancer dans la voie choisie en étant honnête, sincère et authentique. Cela finira par payer.

Verseau 21-01 au 18-02

Vos pensées ont tendance à s'évader vers des horizons lointains mais la réalité vous ramène à ces objectifs socioprofessionnels que vous vous êtes fixés...

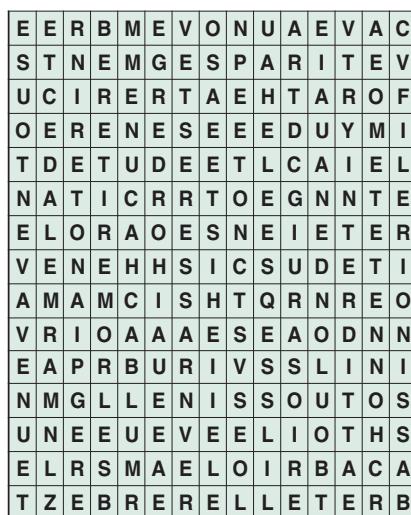
Poissons 19-02 au 20-03

Si vous êtes actuellement en vacances en couple, voilà une bonne journée à consacrer à l'être aimé, car elle promet d'être particulièrement torride...



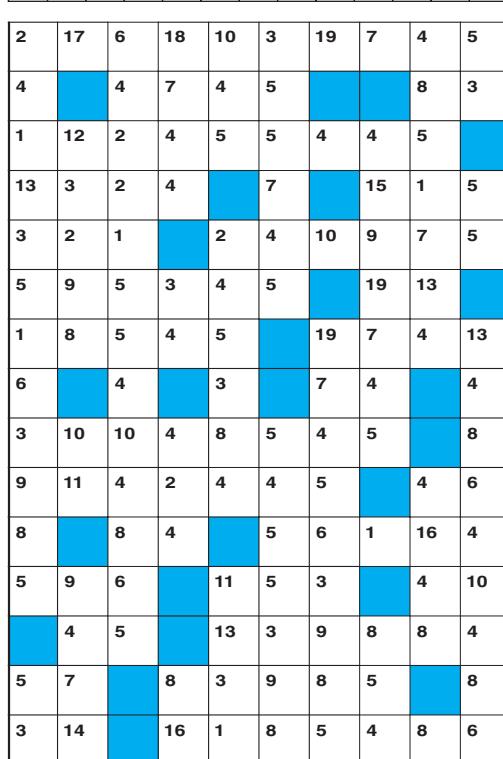
Horizontalement: Verticalmente:

- Allant à coups de torchon !
 - Purée, quel brouillard ! Donner un air marin.
 - Le gros de la troupe. Note de musique.
 - Plante fétide. Passe en silence.
 - Envoyer dans les décors. Jétables.
 - Devenus moins grands.
 - Le fleuve détourné. Sur la rose. Haute terre.
 - Se rétracta. Pris du volume.
 - Zone. Certain. Demi-tour.
 - Couvaison.
- Poussé loin.
 - Elle fait des vœux pieux, elle est bonne celle-là ! Élément à surveiller.
 - C'est une fleur en outre ! Insulaire des Petites Antilles.
 - Un brin asocial. Effets de commerce. A fini de parler.
 - Débiles.
 - Fait signe. Descendit.
 - Du bon temps, pourvu que ça dure ! H. Rentre dans le cadre. Poussée.
 - Vieux bâtiment. Pacte à l'anglaise.
 - Passage entre états.



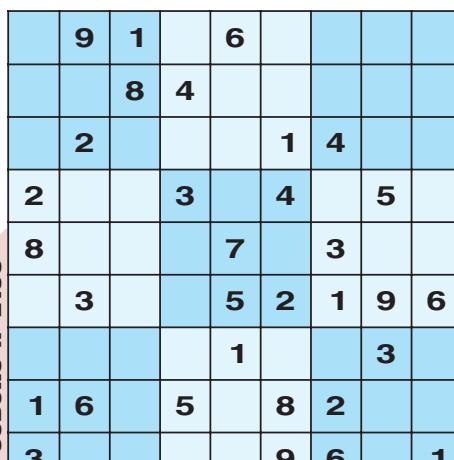
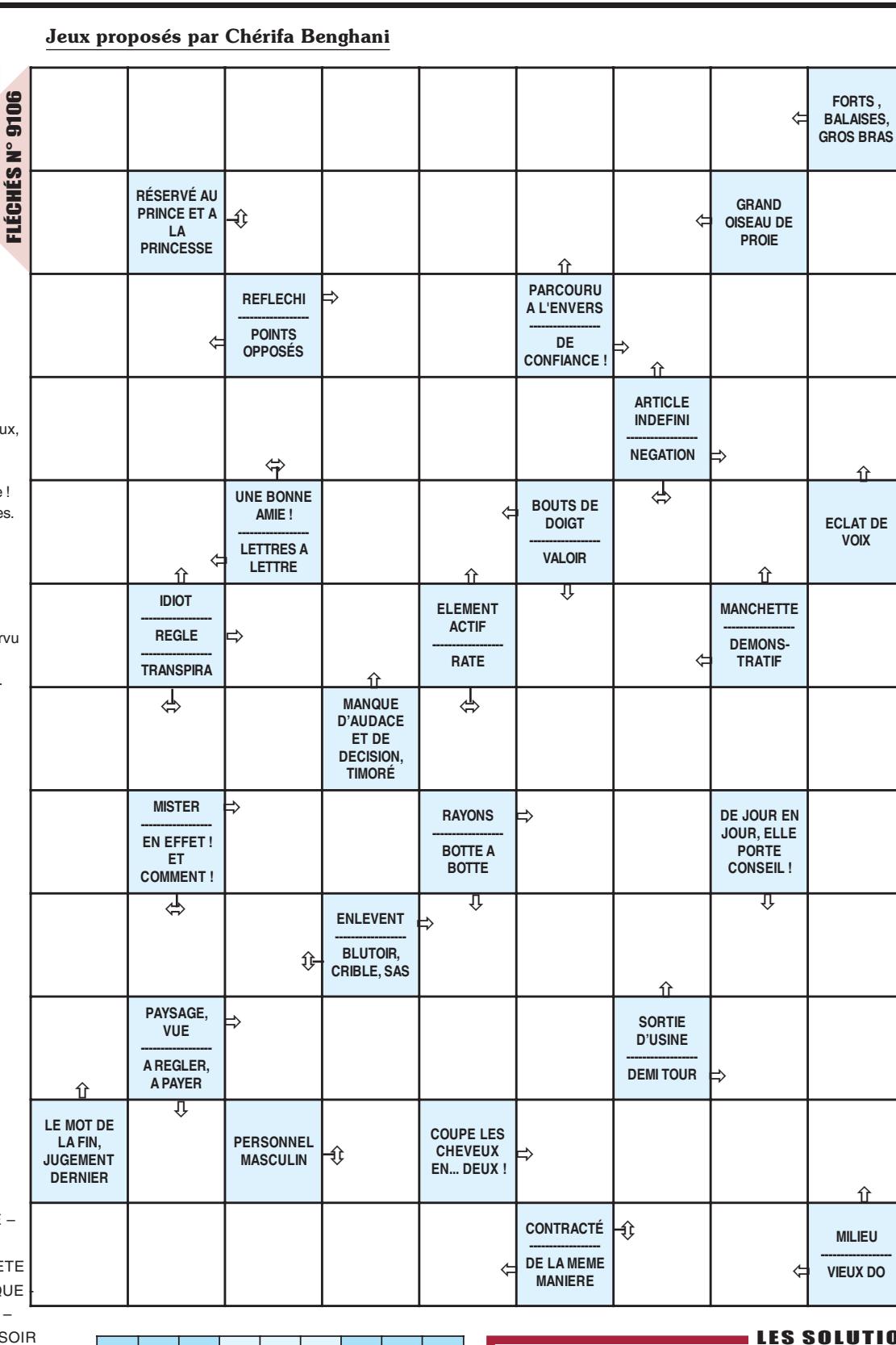
AVENUE - BASSINOIRE - BOULON - BRETELLE - CABRIOLE - CAVEAU - CHAULER - CHACUN - CIRER - DIETE - ENGRAIS - FILER - HONNETETE - HORDE - INTERDIT - MARMELADE - MENISQUE MERITER - MINISTERE - NASSE - NOVEMBRE - OREE - PARITE - PIANOTER -POCHETTE - RASOIR - RAVIVER - RESTE - ROSSE - SEGMENT - SINECURE - SOLDAT - SUER - THEATRE - TOILE - VENTOUSE - VOYAGE - ZEBRER.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er est mal élevé
 - Mon 2e est moche
 Mon tout est une danse figurée exécutée par plusieurs personnes.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 9106



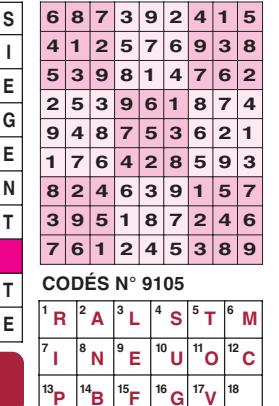
10 ERRREURS



CROISÉS N° 9105



SUDOKU N° 2105



FOUILLIS N° 9105:
COURAGE(Coup - Rage)



Mali : appel à la grève dans les prisons après la disparition de syndicalistes



Des syndicats maliens ont lancé lundi un appel à la grève des personnels de prison à partir d'hier jusqu'à ce que soient retrouvés deux des leurs portés disparus. Le commandant Daouda Konaté, responsable d'un syndicat de surveillants de prison, n'a plus donné de nouvelles depuis vendredi. Un proche s'exprimant sous le couvert de l'anonymat pour sa sécurité a indiqué qu'il avait été enlevé.

Il est détenu dans les locaux des services de renseignement, a précisé un responsable sécuritaire tenu par ses fonctions à s'exprimer anonymement. Un autre syndicaliste, Famoussa Fomba, travaillant comme infirmier à la prison de Bamako, a également disparu vendredi, a indiqué son organisation, un syndicat de la justice.

Une «synergie» constituée du syndicat de la justice et de syndicats de gardiens de prison a annoncé dans un communiqué une grève à partir de mardi «jusqu'à leur libération». Cette grève implique la non-exécution des ordres de la justice, des libérations et des extractions pour les procès par exemple, ainsi que l'arrêt des visites aux prisonniers et des consultations médicales, sauf urgence.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Mauritanie: l'afflux de réfugiés a atteint un «seuil critique»



L'afflux en Mauritanie de réfugiés fuyant l'insécurité au Sahel a atteint «un seuil critique» et intensifie la migration clandestine vers l'Espagne et l'Europe, a déclaré lundi le ministre mauritanien de la Défense Hanena Ould Sidi. Selon un récent rapport de l'agence dédiée de l'ONU (UNHCR), 275.000 réfugiés et demandeurs d'asile se trouvent actuellement en

Mauritanie, pays d'environ 4,9 millions d'habitants.

Ils sont concentrés principalement dans le sud-est à la frontière avec le Mali, dont 112.000 enregistrés dans le seul camp de Mbera, saturé, dit l'agence. La majorité viennent du Mali, où ils ont fui l'insécurité et la faim, dit-elle.

La Mauritanie s'est signalée ces dernières années par sa sta-

bilité par rapport au Mali, au Burkina Faso et au Niger, où prospèrent des jihadistes et autres groupes armés.

La Mauritanie est située sur la route maritime empruntée par des dizaines de milliers d'Africains pour tenter de gagner l'Europe via l'Atlantique. L'archipel espagnol des Canaries représente sur cette route la première porte sur l'Europe.

Le fils de Ben Barka interpelle Mohammed VI et Macron sur la disparition de son père



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

ATHLÈTE OU GLADIATEUR ?

La désignation et la remise du Ballon d'or se sont faufilées lundi soir au cœur des événements internationaux. Comme de coutume, le sport s'incruste en intrus au cœur de l'actualité et encore une fois le football viendra perturber les passions en inversant les commentaires et les préoccupations pour dissiper les esprits. Le réel et l'irréel se perdent dans la pensée pour que l'idolâtrie attachée à une poignée de sportifs éloigne le tableau noir des drames d'un monde défiguré.

On se laisse aller à cette curieuse forte diversion pour s'abriter dans l'oubli. On ne tient compte que de la fâcherie du Real Madrid et de la bouderie de ses athlètes presque pour croire que leur

mécontentement aura des conséquences sur l'humanité. Ce qui se passe en terre palestinienne, ou la bassesse du préambule des élections américaines ou encore les naufrages en mer des migrants relèvent de l'actualité subsidiaire, l'espace d'une soirée de faste dans un petit théâtre parisien. Des langues déliées indiquent que les frais financiers engagés par l'UEFA pour l'occasion pouvaient nourrir pendant un mois les deux millions de déplacés soudanais. La lourde boutade pourrait paraître déplacée, mais elle est illustrative d'un langage désabusé. Les milliards

d'euros et de dollars qui tapissent les stades où l'on ne broute que le gazon symbolisent, pour leur part, une industrie fantomatique qui ferait pâlir de jalouse Jules César et ses lions.

En vérité, le Ballon d'or si choyé et si envié n'est qu'une représentation de l'étourdissement d'une planète où des clubs sportifs et des fédérations du même acabit sont devenus des Etats dans des Etats. Leurs entrées dans le jeu du monde n'offrent que de courtes mi-temps pour la pondération et à la raison.

Fort à propos, le jeune Mbappé va toucher 55 millions d'euros d'indemnisation offerts par les Qataris du Paris Saint-Germain pour que l'on ne sache plus qui de l'athlète ou du gladiateur doit primer.

L'Indonésie et la Russie organisent leurs premiers exercices navals conjoints



L'Indonésie et la Russie organisent leurs premiers exercices navals conjoints en novembre, a annoncé mardi la marine indonésienne, dans un contexte de rapprochement entre les deux pays. Ces exercices se dérouleront du 4 au 8 novembre dans la mer de Java, près d'une base navale située dans la ville portuaire de Subraya, a précisé la marine indonésienne dans son communiqué.

«Il s'agit d'un exercice bilatéral important», a-t-elle souligné. La Russie enverra deux corvettes, un pétrolier, un hélicoptère et un remorqueur. Plus grande économie d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie reste fidèle à sa stratégie de pays non-aligné, et ce malgré les pressions occidentales visant à obtenir son soutien dans les questions portant sur Gaza et l'Ukraine.

Iran : le gouvernement propose de tripler le budget défense



Le gouvernement iranien a proposé une augmentation de 200% sur un an du budget militaire du pays pour la prochaine année fiscale qui débutera le 21 mars 2025, a annoncé mardi sa porte-parole. «Une augmentation significative de plus de 200% du budget militaire du pays» a été proposée, a déclaré Fatemeh Mohajerani, lors de sa conférence hebdomadaire. Cette annonce survient dans un contexte de tensions régionales exacerbées depuis plus d'un an par la guerre dans la bande de Gaza entre Israël et le Hamas, et sa propagation au Liban, où l'armée israélienne affronte le Hezbollah, soutenu financièrement et militairement par Téhéran.

D'après l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), référence en la matière, les dépenses militaires de l'Iran en 2023 se sont élevées à quelque 10,3 milliards de dollars (9,5 milliards d'euros). D'après cet organisme, les Etats-Unis restent le pays ayant les dépenses militaires les plus élevées, avec 916 milliards de dollars en 2023, selon les derniers chiffres disponibles, suivi par la Chine (296).